

DELIBERATION**du Conseil d'administration de l'Université du Mans****Séance du 5 janvier 2023****1.1 Budget Initial 2023****1.1.2 Budget annexe****LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- VU** *les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*
- VU** *l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;*
- VU** *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;*
- VU** *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 1 abstention et 29 voix pour, le budget annexe du budget initial 2023. Sont annexés à la présente, les tableaux des autorisations budgétaires (tableau 2), de l'équilibre financier (tableau 4), de la situation patrimoniale (tableau 6).**

Le Conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes du budget annexe:

Article 1 :

- 172 000 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 150 000 € fonctionnement
 - 22 000 € investissement

- 172 000 € de crédits de paiement dont :
 - 150 000 € fonctionnement

Nombre de membres en exercice lors de la séance du 5 janvier 2023 : 36
--

- 22 000 € investissement
 -
- 172 000 € de prévisions de recettes
- 0 € de solde budgétaire (équilibre)

Article 2 :

Le Conseil d'administration approuve les prévisions comptables suivantes du budget annexe:

- 0 € de variation de trésorerie
- 22 000 € de résultat patrimonial (bénéfice)
- 1 650 € de capacité d'autofinancement
- 0 € de variation de fonds de roulement

Le Mans, le 6 janvier 2023

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de la séance du 5 janvier 2023 : 36
--

INFORMATIONS A SELECTIONNER

Année	année 2023
Budget	initial
N° budget rectificatif	
établissement	Le Mans Université
date du CA	5-janv.-23

AFFICHAGE AU FORMAT D'UN :

version du 24 septembre 2020

EPSCP - synthèse des documents budgétaires

Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
Tableau des emplois - T1	Budget de l'établissement	Pour vote
Tableau des autorisations budgétaires - T2	Budget de l'établissement	Pour vote
	Budget établissement principal	
	Fondation	
Tableau des dépenses par destination et recettes par origine - T3	Budget de l'établissement	Pour information
	Budget établissement principal	
	Fondation	
Tableau d'équilibre financier - T4	Budget de l'établissement	Pour vote
Tableau des opération pour compte de tiers - T5	Budget de l'établissement	Pour information
Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement) T - 6	Budget de l'établissement	Pour vote
	Budget établissement principal	
	Fondation	
Tableau présentant le plan de trésorerie - T7	Budget de l'établissement	Pour information
Tableau des opérations liées aux recettes fléchées - T8	Budget de l'établissement	Pour information
Tableau des opérations pluriannuelles - T 9	Budget de l'établissement	Pour vote
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation - T 10	Budget de l'établissement	Pour information
Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche T - 11	Budget de l'établissement	Pour information

Tableau 2 - Etablissement Budget agrégé
Autorisations budgétaires - Budget initial année 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses						
	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	85 262 269	85 262 269	85 262 269	85 262 269	88 084 313	88 084 313
dont contributions employeur au CAS Pension	23 233 709	23 233 709	23 233 709	23 233 709	24 338 385	24 338 385
Fonctionnement et intervention	15 027 606	15 107 514	15 027 606	15 107 514	14 225 940	14 307 940
Investissement	7 616 205	8 220 930	7 172 465	8 127 730	7 476 913	9 319 913
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	107 906 081	108 590 713	107 462 341	108 497 513	109 787 167	111 712 167
Solde budgétaire (excédent)		-		-		-

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

! Incohérence total Personnel AE avec Tab3 ETAB
! Incohérence total Personnel CP avec Tab3 ETAB

! Incohérence total Fonct AE avec Tab3 ETAB
! Incohérence total Fonct CP avec Tab3 ETAB

Recettes			
Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Montants	Montants	Montants	
101 918 094	102 455 902	98 171 726	Recettes globalisées
79 249 065	79 786 873	80 346 401	Subvention pour charges de service public
595 720	595 720	257 611	Autres financements de l'Etat
536 186	536 186	751 500	Fiscalité affectée
9 365 642	9 365 642	6 087 939	Autres financements publics
12 171 481	12 171 481	10 728 276	Recettes propres
4 363 486	4 363 486	8 366 605	Recettes fléchées **
1 373 565	1 373 565	1 347 280	Financements de l'Etat fléchés
2 860 319	2 860 319	7 019 325	Autres financements publics fléchés
129 601	129 601	-	Recettes propres fléchées
106 281 580	106 819 388	106 538 331	TOTAL DES RECETTES
2 309 133	1 678 125	5 173 835	Solde budgétaire (déficit)

! Incohérence Subv charges serv public avec Tab3 ETAB

! Incohérence Autres financ. Etat avec Tab3 ETAB

! Incohérence Fiscalité affectée avec Tab3 ETAB

Tableau 2 - Etablissement Principal

Autorisations budgétaires - Budget initial année 2023

Dépenses						
	Montants Budget N-1 <i>(préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)</i>		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	85 262 269	85 262 269	85 262 269	85 262 269	88 084 313	88 084 313
dont contributions employeur au	23 233 709	23 233 709	23 233 709	23 233 709	24 338 385	24 338 385
Fonctionnement et intervention	15 027 606	15 107 514	15 027 606	15 107 514	14 075 940	14 157 940
Investissement	7 616 205	8 220 930	7 172 465	8 127 730	7 454 913	9 297 913
TOTAL DES DÉPENSES	107 906 081	108 590 713	107 462 341	108 497 513	109 615 167	111 540 167

Solde budgétaire (excédent)		-		-		-
-----------------------------	--	---	--	---	--	---

Recettes			
Montants Budget N-1 <i>(préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)</i>	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Montants	Montants	Montants	
101 918 094	102 455 902	97 999 726	Recettes globalisées
79 249 065	79 786 873	80 346 401	Subvention pour charges de service public
595 720	595 720	257 611	Autres financements de l'Etat
536 186	536 186	751 500	Fiscalité affectée
9 365 642	9 365 642	6 087 939	Autres financements publics
12 171 481	12 171 481	10 556 276	Recettes propres
4 363 486	4 363 486	8 366 605	Recettes fléchées **
1 373 565	1 373 565	1 347 280	Financements de l'Etat fléchés
2 860 319	2 860 319	7 019 325	Autres financements publics fléchés
129 601	129 601	-	Recettes propres fléchées
106 281 580	106 819 388	106 366 331	TOTAL DES RECETTES

2 309 133	1 678 125	5 173 835	Solde budgétaire (déficit)
-----------	-----------	-----------	----------------------------

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Exécution N-1 : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -1044789,11286603

BI : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -1247315,01000001

BR : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 82970165,877134

Le Mans Université

date du CA

5 janvier 2023

Tableau 2 - BA TCAM
Autorisations budgétaires - Budget initial année 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses		
	Budget initial (a)	
	AE	CP
Personnel		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
Fonctionnement et intervention	150 000	150 000
Investissement	22 000	22 000
TOTAL DES DÉPENSES	172 000	172 000

Solde budgétaire (excédent)		
------------------------------------	--	--

Recettes	
Budget initial (d)	
Montants	
172 000	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Fiscalité affectée
	Autres financements publics
172 000	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
172 000	TOTAL DES RECETTES

	Solde budgétaire (déficit)
--	-----------------------------------

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (table

Tableau 3 - Etablissement Budget agrégé

Dépenses par destination et recettes par origine - Budget initial année 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE + CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	43 226 014	43 226 014	1 954 213	1 907 913	2 101 201	2 205 201	47 281 427	47 339 127
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	33 055 360	33 055 360	1 445 561	1 399 261	2 075 201	2 179 201	36 576 122	36 633 822
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	10 037 993	10 037 993	427 012	427 012	26 000	26 000	10 491 005	10 491 005
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	132 661	132 661	81 640	81 640	-	-	214 301	214 301
D105 - Bibliothèques et documentation	1 896 841	1 896 841	354 540	354 540	-	-	2 251 381	2 251 381
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 127 384	2 127 384	170 933	170 933	60 000	60 000	2 358 317	2 358 317
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'informaton et de la communication, micro et nanotechnologies	4 560 764	4 560 764	863 914	863 914	117 035	117 035	5 541 714	5 541 714
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	10 182 129	10 182 129	1 798 203	1 813 203	3 117 951	3 314 951	15 098 282	15 310 282
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	600 796	600 796	106 954	106 954	42 000	42 000	749 749	749 749
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	9 823 367	9 823 367	793 953	793 953	102 866	102 866	10 720 186	10 720 186
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	359 909	359 909	453 579	453 579	15 000	15 000	828 487	828 487
D113 - Diffusion des savoirs et musées	11 059	11 059	128 500	128 500	2 000	2 000	141 559	141 559
D114 - Immobilier	3 628 775	3 628 775	5 162 003	5 229 003	1 786 360	3 328 360	10 577 138	12 186 138
D115 - Pilotage et support	10 444 466	10 444 466	1 812 004	1 858 304	75 500	75 500	12 331 970	12 378 270
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	1 222 810	1 222 810	627 146	627 146	57 000	57 000	1 906 956	1 906 956
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes (f)	2 942	2 942	132 500	132 500	-	-	135 442	135 442
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	1 219 868	1 219 868	494 646	494 646	57 000	57 000	1 771 514	1 771 514
Total	88 084 313	88 084 313	14 225 940	14 307 940	7 476 913	9 319 913	109 787 167	111 712 167
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								-

! Incohérence total Personnel AE avec Tab2 ETAB

! Incohérence total Personnel CP avec Tab2 ETAB

! Incohérence total Fonctionnement AE avec Tab2 ETAB

! Incohérence total Fonctionnement CP avec Tab2 ETAB

! Incohérence total Investissement AE avec Tab2 ETAB

! Incohérence total Investissement CP avec Tab2 ETAB

! Incohérence Total dépenses AE avec Tab2 ETAB

! Incohérence Total dépenses CP avec Tab2 ETAB

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	80 346 401	-	-	-	-	-	-	-	80 346 401
Droits d'inscription	-	-	-	-	1 452 600	-	-	-	1 452 600
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	1 661 124	-	-	-	1 661 124
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	426 055	-	-	-	426 055
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	966 680	-	-	-	966 680
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	342 180	-	342 180
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 379 810	-	-	-	-	1 379 810
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	1 288 956	-	-	1 525 402	-	2 814 358
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	934 483	-	-	2 219 155	-	3 053 638
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	257 611	-	2 584 689	4 898 608	1 347 280	2 932 588	-	12 020 776
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	16 000	-	-	-	16 000
Autres recettes	-	-	751 500	-	1 307 209	-	-	-	2 058 709
Total	80 346 401	257 611	751 500	6 087 939	10 728 276	1 347 280	7 019 325	-	106 538 331
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									5 173 835

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

! Incohéren
ce solde
budgétaire
avec Tab2
ETAB

Tableau 3 - Etablissement Principal

Dépenses par destination et recettes par origine - Budget initial année 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	43 226 014	43 226 014	1 954 213	1 907 913	2 101 201	2 205 201	47 281 427	47 339 127
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	33 055 360	33 055 360	1 445 561	1 399 261	2 075 201	2 179 201	36 576 122	36 633 822
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	10 037 993	10 037 993	427 012	427 012	26 000	26 000	10 491 005	10 491 005
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	132 661	132 661	81 640	81 640	-	-	214 301	214 301
D105 - Bibliothèques et documentation	1 896 841	1 896 841	354 540	354 540	-	-	2 251 381	2 251 381
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 127 384	2 127 384	170 933	170 933	60 000	60 000	2 358 317	2 358 317
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	4 560 764	4 560 764	863 914	863 914	117 035	117 035	5 541 714	5 541 714
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	10 182 129	10 182 129	1 648 203	1 663 203	3 095 951	3 292 951	14 926 282	15 138 282
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	600 796	600 796	106 954	106 954	42 000	42 000	749 749	749 749
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	9 823 367	9 823 367	793 953	793 953	102 866	102 866	10 720 186	10 720 186
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	359 909	359 909	453 579	453 579	15 000	15 000	828 487	828 487
D113 - Diffusion des savoirs et musées	11 059	11 059	128 500	128 500	2 000	2 000	141 559	141 559
D114 - Immobilier	3 628 775	3 628 775	5 162 003	5 229 003	1 786 360	3 328 360	10 577 138	12 186 138
D115 - Pilotage et support	10 444 466	10 444 466	1 812 004	1 858 304	75 500	75 500	12 331 970	12 378 270
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	1 222 810	1 222 810	627 146	627 146	57 000	57 000	1 906 956	1 906 956
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes (f)	2 942	2 942	132 500	132 500	-	-	135 442	135 442
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	1 219 868	1 219 868	494 646	494 646	57 000	57 000	1 771 514	1 771 514
Total	88 084 313	88 084 313	14 075 940	14 157 940	7 454 913	9 297 913	109 615 167	111 540 167

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

-

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	80 346 401	-	-	-	-	-	-	-	80 346 401
Droits d'inscription	-	-	-	-	1 452 600	-	-	-	1 452 600
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	1 661 124	-	-	-	1 661 124
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	426 055	-	-	-	426 055
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	794 680	-	-	-	794 680
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	342 180	-	342 180
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 379 810	-	-	-	-	1 379 810
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	1 288 956	-	-	1 525 402	-	2 814 358
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	834 483	-	-	2 219 155	-	3 053 638
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	257 611	-	2 584 689	4 898 608	1 347 280	2 932 588	-	12 020 776
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	16 000	-	-	-	16 000
Autres recettes	-	-	751 500	-	1 307 209	-	-	-	2 058 709
Total	80 346 401	257 611	751 500	6 087 939	10 556 276	1 347 280	7 019 325	-	106 366 331

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

5 173 835

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Le Mans Université

date du CA

5 janvier 2023

Tableau 3 - BA TCAM

Dépenses par destination et recettes par origine - Budget initial année 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme						
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	-	-	-	-	-	-	- -
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)		-					- -
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)		-					- -
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)		-					- -
D105 - Bibliothèques et documentation		-					- -
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé		-					- -
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies		-					- -
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur		-	150 000	150 000	22 000	22 000	172 000 172 000
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies		-					- -
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		-					- -
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société		-					- -
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale		-					- -
D113 - Diffusion des savoirs et musées		-					- -
D114 - Immobilier		-					- -
D115 - Pilotage et support		-					- -
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	-	-	-	-	-	-	- -
D201 - Aides directes aux étudiants (e)		-					- -
D202 - Aides indirectes (f)		-					- -
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)		-					- -
Total	-	-	150 000	150 000	22 000	22 000	172 000 172 000

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) -

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme							
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	
Subvention pour charges de service public								-
Droits d'inscription								-
Formation continue, diplômes propres et VAE								-
Taxe d'apprentissage								-
Contrats et prestations de recherche hors ANR					172 000			172 000
Valorisation								-
ANR investissements d'avenir								-
ANR hors investissements d'avenir								-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région								-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres								-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs								-
Autres recettes								-
Total	-	-	-	-	172 000	-	-	172 000

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) -

Le Mans Université

date du CA
5 janvier 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau 4 - Etablissement Équilibre financier - Budget initial année 2023

Besoins (utilisation des financements)			
	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	2 309 133	1 678 125	5 173 835
dont solde budgétaire budget principal			
dont solde budgétaire budget du SAIC			
dont solde budgétaire Annexe			
dont solde budgétaire BAI			
dont solde budgétaire SIE			
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 996 551	1 996 551	2 036 529
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	450 000	450 000	484 400
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	4 755 684	4 124 676	7 694 765
Variation de trésorerie (II)	-	-	-
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)			
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)		272 990	
TOTAL DES BESOINS (1 + II)	4 755 684	4 124 676	7 694 765

Financements (couverture des besoins)			
	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
-			-
Solde budgétaire (excédent) * (D1)			
dont solde budgétaire budget principal			
dont solde budgétaire budget du SAIC			
dont solde budgétaire Annexe			
dont solde budgétaire BAI			
dont solde budgétaire SIE			
Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)			
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)	2 381 661	2 381 661	1 219 390
Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)	500 000	500 000	534 400
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)	2 881 661	2 881 661	1 753 790
Variation de trésorerie (II)	1 874 023	1 243 015	5 940 975
dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)	1 609 205	1 516 005	745 220
dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)	264 818		5 195 754
TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)	4 755 684	4 124 676	7 694 765

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales

FU : fondation universitaire

BAI : budget annexe immobilier

SIE : service inter-établissements

Le Mans Université

date du CA
5 janvier 2023

Tableau 5 - Etablissement
Opérations pour le compte de tiers
Budget initial année 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
CONVENTION ANSES	47310000	Recettes à transférer	19 310,00	19 310,00
AAP ADEME GESTION / ARGUMANS	47310000	Recettes à transférer	1 400,00	1 400,00
PROJET EUROPEEN H2020-MSCA-RISE-2020 ESPERANT	47310000	Recettes à transférer	236 025,00	236 025,00
PROJET EUROPEEN H2020-MSCA-RISE-2020 SCICOMOV	47310000	Recettes à transférer	153 673,20	153 673,20
AMI 2023	47310000	Recettes à transférer	187 600,00	187 600,00
ERASMUS 77753 2020/2021	47310000	Recettes à transférer	3 558,21	
ERASMUS MIC 2020/2021/2022	47310000	Recettes à transférer	171 264,00	
CONV ERASMUS HED 78415 2022-2025	47310000	Recettes à transférer	225 952,00	
CONV ERASMUS HED 2021-22	47310000	Recettes à transférer	117 884,00	47 119,00
CONV ERASMUS HED 60431 2022-2024	47310000	Recettes à transférer	340 615,00	
ERASMUS ICOOPEB 2023/2025	47310000	Recettes à transférer	382 735,00	382 735,00
RAFP 2021	47310000	Recettes à transférer		843,83
FONDATION EMV 901	47310000	Recettes à transférer	21 000,00	21 000,00
ASKNOW	47310000	Recettes à transférer	159 683,60	159 683,60
PLAN DE RELANCE R&D	47310000	Recettes à transférer	5 829,35	
?	47310000	Recettes à transférer	10 000,00	10 000,00
total opérations pour comptes de tiers			2 036 529	1 219 390
			(c1)	(c2)
TVA	44500000		484 400,00	534 400,00
Autres opérations en comptes de tiers				
total opérations sur comptes de tiers			484 400	534 400

(e1)

(e2)

(c1), (c2), (e1) et (e2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	84 217 481	84 217 481	86 836 998	Subventions de l'Etat	79 766 634	80 304 442	81 339 110
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	22 989 143	22 989 143	24 338 385	Fiscalité affectée	536 186	536 186	751 500
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	23 079 422	23 079 422	22 384 708	Autres subventions	8 235 484	8 235 484	8 033 678
				Autres produits	16 567 067	16 567 067	16 520 965
TOTAL DES CHARGES (1)	107 296 903	107 296 903	109 221 706	TOTAL DES PRODUITS (2)	105 105 371	105 643 179	106 645 253
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	2 191 532	1 653 724	2 576 452
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 296 903	107 296 903	109 221 706	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 296 903	107 296 903	109 221 706

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au
CAS Pensions.

Exécution N-1 : Différence CP de
personnel entre tableau 2 et
tableau 6 est de : -
1044789,11286603

Somme des BR : Différence
CP de personnel entre tableau
2 et tableau 6 est de : -
1044790

BI : Différence CP de personnel entre
tableau 2 et tableau 6 est de : -
1247315,01000001

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 2 191 532	- 1 653 724	- 2 576 452
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 000 000	7 000 000	7 001 650
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 5 500 000	- 5 500 000	- 5 500 000
= CAF ou IAF*	- 691 532	- 153 724	- 1 074 802

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement*	691 532	153 724	1 074 802	Capacité d'autofinancement*	-	-	-
Investissements	8 174 564	8 116 564	9 337 944	Financement de l'actif par l'État	3 085 733	3 085 733	5 071 719
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 965 921	3 907 921	2 876 413
Remboursement des dettes financières	-	-	-	Autres ressources	50 000	50 000	183 505
				Augmentation des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 866 097	8 270 289	10 412 746	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 101 655	7 043 655	8 131 637
Augmentation du FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	Diminution du FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	1 764 442	1 226 634	2 281 109

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 1 764 442	- 1 226 634	- 2 281 109
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	109 581	16 381	3 659 866
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 1 874 023	- 1 243 015	- 5 940 975
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 452 769	12 990 577	10 709 468
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 511 930	- 2 605 130	1 054 736
Niveau de la TRESORERIE	14 964 698	15 595 707	9 654 732

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

I Incohérence var
trésorerie BR
totTab4

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	84 217 481	84 217 481	86 836 998	Subventions de l'Etat (SCSP + autres subv. de l'Etat)	79 766 634	80 304 442	81 339 110
dont charges de pensions civiles*	22 989 143	22 989 143	24 338 385	Fiscalité affectée	536 186	536 186	751 500
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	23 079 422	23 079 422	22 234 708	Autres subventions	8 235 484	8 235 484	8 033 678
				Autres produits	16 567 067	16 567 067	16 348 965
TOTAL DES CHARGES (1)	107 296 903	107 296 903	109 071 706	TOTAL DES PRODUITS (2)	105 105 371	105 643 179	106 473 253
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	2 191 532	1 653 724	2 598 452
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 296 903	107 296 903	109 071 706	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	107 296 903	107 296 903	109 071 706

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Exécution N-1 : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : - 1044789,11286603

Somme des BR : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : - 1044790

BI : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : - 1247315,01000001

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 2 191 532	- 1 653 724	- 2 598 452
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 5 500 000	- 5 500 000	- 5 500 000
= CAF ou IAF*	- 691 532	- 153 724	- 1 098 452

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement*	691 532	153 724	1 098 452	Capacité d'autofinancement*	-	-	-
Investissements	8 174 564	8 116 564	9 315 944	Financement de l'actif par l'Etat	3 085 733	3 085 733	5 071 719
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 965 921	3 907 921	2 876 413
				Autres ressources	50 000	50 000	183 505
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 866 097	8 270 289	10 414 396	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 101 655	7 043 655	8 131 637
Augmentation du FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	Diminution du FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	1 764 442	1 226 634	2 282 759

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 1 764 442	- 1 226 634	- 2 282 759
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	109 581	16 381	3 658 216
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 1 874 023	- 1 243 015	- 5 940 975
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 452 769	12 990 577	10 707 818
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 511 930	- 2 605 130	1 053 086
Niveau de la TRESORERIE	14 964 698	15 595 707	9 654 732

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel		Subventions de l'Etat			
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	150 000	Autres subventions			
		Autres produits			172 000
TOTAL DES CHARGES (1)	150 000	TOTAL DES PRODUITS (2)	-	-	172 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	22 000	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	172 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-	-	172 000

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

BI : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 86836997,99

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	22 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 650
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	23 650

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	-	-	23 650
		Financement de l'actif par l'Etat			
Investissements	22 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			
		Autres ressources			
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	22 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	-	23 650
Augmentation du FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	1 650	Diminution du FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-	-	1 650
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			1 650
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			-
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			1 650
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			1 650
Niveau de la TRESORERIE			-

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 7 - Etablissement -Budget agrégé

Plan de trésorerie - Budget initial année 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	15 595 707	9 117 633	2 211 568	11 550 675	23 569 636	16 428 362	8 687 417	29 327 459	21 367 466	17 465 389	23 659 543	15 854 057	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	1 166 878	1 589 672	21 823 621	20 959 206	927 532	1 054 487	29 682 544	100 823	3 104 123	14 076 311	1 566 595	2 119 935	98 171 727
Subvention pour charges de service public			20 086 600	20 086 600			28 121 240			12 051 960			80 346 401
Autres financements de l'Etat						69 600	32 119	35 516	26 276	30 528	44 931	18 640	257 611
Fiscalité affectée	631 260									120 240			751 500
Autres financements publics	107 343	799 268	394 377	114 891	372 365	447 310	1 075 513	4 946	593 487	570 768	779 716	827 952	6 087 939
Recettes propres	428 275	790 403	1 342 644	757 715	555 167	537 577	453 671	60 360	2 484 360	1 302 814	741 947	1 273 343	10 728 276
Recettes budgétaires fléchées	-	104 194	-	229 040	684 963	- 141 256	2 049 697	-	1 504 369	1 295 969	915 773	1 723 856	8 366 605
Financements de l'Etat fléchés					269 456				269 456		404 184	404 184	1 347 280
Autres financements publics fléchés		104 194		229 040	415 507	-141 256	2 049 697		1 234 913	1 295 969	511 589	1 319 672	7 019 325
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	663 854	178 413	83 273	35 829	14 450	198 937	402 113	3 894	33 431	27 560	32 415	79 620	1 753 790
TVA encaissée	15 784	24 740	26 993	35 829	13 050	17 410	270 793	3 894	33 431	27 560	32 415	32 501	534 400
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	648 070	153 673	56 280		1 400	181 527	131 320					47 119	1 219 390
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
A. TOTAL	1 830 732	1 872 279	21 906 894	21 224 075	1 626 944	1 112 169	32 134 354	104 717	4 641 923	15 399 840	2 514 783	3 923 411	108 292 121
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	7 855 097	8 355 772	8 496 436	8 615 840	8 340 000	8 259 809	9 837 432	7 819 828	7 781 062	8 410 338	9 281 391	9 547 334	102 600 340
Personnel	6 642 645	7 292 938	7 037 988	7 076 598	6 894 375	7 281 317	8 036 307	7 379 748	6 715 331	6 801 624	7 513 558	7 686 394	86 358 823
Fonctionnement	1 161 626	1 023 002	1 081 426	1 469 231	1 297 689	874 391	1 627 904	408 893	832 678	1 105 716	1 185 707	1 355 717	13 423 979
Investissement	50 826	39 833	377 021	70 011	147 936	104 100	173 222	31 187	233 054	502 998	582 126	505 224	2 817 538
Dépenses liées à des recettes fléchées	306 587	291 596	3 076 507	442 516	293 004	296 548	1 468 987	159 427	651 189	695 471	941 597	488 398	9 111 826
Personnel	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	1 725 490
Fonctionnement	74 279	46 704	63 606	41 388	83 235	79 267	123 975	11 100	30 448	48 227	194 274	87 458	883 961
Investissement	88 517	101 101	2 869 110	257 338	65 978	73 490	1 201 221	4 536	476 950	503 453	603 532	257 149	6 502 375
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers :	147 122	130 976	994 844	146 758	135 216	296 757	187 893	85 455	111 749	99 877	97 280	87 003	2 520 929
TVA décaissée	17 669	26 663	106 698	38 887	30 903	11 760	83 580	5 608	31 902	40 874	50 066	39 789	484 400
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	129 452	104 313	888 146	107 871	104 313	284 997	104 313	79 847	79 847	59 002	47 214	47 214	2 036 529
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
B. TOTAL	8 308 806	8 778 344	12 567 787	9 205 114	8 768 219	8 853 113	11 494 312	8 064 710	8 544 000	9 205 686	10 320 268	10 122 735	114 233 095
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 6 478 073	- 6 906 065	9 339 107	12 018 961	- 7 141 275	- 7 740 945	20 640 042	- 7 959 993	- 3 902 077	6 194 153	- 7 805 486	- 6 199 324	- 5 940 974
SOLDE CUMULE (1) + (2)	9 117 633	2 211 568	11 550 675	23 569 636	16 428 362	8 687 417	29 327 459	21 367 466	17 465 389	23 659 543	15 854 057	9 654 733	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	15 595 707	9 123 747	2 250 196	11 587 671	23 591 462	16 446 815	8 703 575	29 356 556	21 409 503	17 491 900	23 672 543	15 852 876	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	1 165 248	1 588 042	21 812 289	20 936 592	914 750	1 040 161	29 680 914	99 193	3 078 771	14 046 059	1 535 783	2 101 925	97 999 727
Subvention pour charges de service public			20 086 600	20 086 600			28 121 240			12 051 960			80 346 401
Autres financements de l'Etat						69 600	32 119	35 516	26 276	30 528	44 931	18 640	257 611
Fiscalité affectée	631 260									120 240			751 500
Autres financements publics	107 343	799 268	394 377	114 891	372 365	447 310	1 075 513	4 946	593 487	570 768	779 716	827 952	6 087 939
Recettes propres	426 645	788 773	1 331 312	735 101	542 385	523 251	452 041	58 730	2 459 008	1 272 562	711 135	1 255 333	10 556 276
Recettes budgétaires fléchées	-	104 194	-	229 040	684 963	- 141 256	2 049 697	-	1 504 369	1 295 969	915 773	1 723 856	8 366 605
Financements de l'Etat fléchés					269 456				269 456		404 184	404 184	1 347 280
Autres financements publics fléchés		104 194		229 040	415 507	-141 256	2 049 697		1 234 913	1 295 969	511 589	1 319 672	7 019 325
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	663 528	178 087	81 007	31 306	11 894	196 072	401 787	3 568	28 361	21 509	26 253	76 018	1 719 390
TVA encaissée	15 458	24 414	24 727	31 306	10 494	14 545	270 467	3 568	28 361	21 509	26 253	28 899	500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	648 070	153 673	56 280		1 400	181 527	131 320					47 119	1 219 390
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
A. TOTAL	1 828 776	1 870 323	21 893 296	21 196 938	1 611 606	1 094 977	32 132 398	102 761	4 611 501	15 363 537	2 477 808	3 901 799	108 085 721
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	7 848 372	8 327 047	8 486 464	8 605 868	8 330 028	8 247 396	9 825 019	7 807 415	7 768 649	8 391 344	9 262 397	9 528 340	102 428 340
Personnel	6 642 645	7 292 938	7 037 988	7 076 598	6 894 375	7 281 317	8 036 307	7 379 748	6 715 331	6 801 624	7 513 558	7 686 394	86 358 823
Fonctionnement	1 154 901	1 016 277	1 071 454	1 459 259	1 287 717	861 978	1 615 491	396 480	820 265	1 086 722	1 166 713	1 336 723	13 273 979
Investissement	50 826	17 833	377 021	70 011	147 936	104 100	173 222	31 187	233 054	502 998	582 126	505 224	2 795 538
Dépenses liées à des recettes fléchées	306 587	291 596	3 076 507	442 516	293 004	296 548	1 468 987	159 427	651 189	695 471	941 597	488 398	9 111 826
Personnel	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	143 791	1 725 490
Fonctionnement	74 279	46 704	63 606	41 388	83 235	79 267	123 975	11 100	30 448	48 227	194 274	87 458	883 961
Investissement	88 517	101 101	2 869 110	257 338	65 978	73 490	1 201 221	4 536	476 950	503 453	603 532	257 149	6 502 375
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers :	145 777	125 231	992 850	144 764	133 221	294 274	185 411	82 972	109 266	96 078	93 481	83 204	2 486 529
TVA décaissée	16 324	20 918	104 704	36 892	28 908	9 278	81 098	3 126	29 420	37 076	46 268	35 990	450 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	129 452	104 313	888 146	107 871	104 313	284 997	104 313	79 847	79 847	59 002	47 214	47 214	2 036 529
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
B. TOTAL	8 300 736	8 743 874	12 555 820	9 193 148	8 756 253	8 838 218	11 479 417	8 049 814	8 529 105	9 182 893	10 297 476	10 099 943	114 026 695
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 6 471 959	- 6 873 551	9 337 475	12 003 791	- 7 144 647	- 7 743 240	20 652 981	- 7 947 053	- 3 917 604	6 180 644	- 7 819 667	- 6 198 143	- 5 940 974
SOLDE CUMULE (1) + (2)	9 123 747	2 250 196	11 587 671	23 591 462	16 446 815	8 703 575	29 356 556	21 409 503	17 491 900	23 672 543	15 852 876	9 654 733	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

Le Mans Université

date du CA

5 janvier 2023

Tableau 7 - BA TCAM

Plan de trésorerie - Budget initial année 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)		-6 114	-38 628	-36 996	-21 826	-18 454	-16 158	-29 098	-42 037	-26 510	-13 001	1 181	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	1 630	1 630	11 332	22 614	12 782	14 326	1 630	1 630	25 352	30 252	30 812	18 010	172 000
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'Etat													-
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	1 630	1 630	11 332	22 614	12 782	14 326	1 630	1 630	25 352	30 252	30 812	18 010	172 000
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	326	326	2 266	4 523	2 556	2 865	326	326	5 070	6 050	6 162	3 602	34 400
TVA encaissée	326	326	2 266	4 523	2 556	2 865	326	326	5 070	6 050	6 162	3 602	34 400
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
A. TOTAL	1 956	1 956	13 598	27 137	15 338	17 191	1 956	1 956	30 422	36 302	36 974	21 612	206 400
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	6 725	28 725	9 972	9 972	9 972	12 413	12 413	12 413	12 413	18 994	18 994	18 994	172 000
Personnel													-
Fonctionnement	6 725	6 725	9 972	9 972	9 972	12 413	12 413	12 413	12 413	18 994	18 994	18 994	150 000
Investissement		22 000											22 000
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers :	1 345	5 745	1 994	1 994	1 994	2 483	2 483	2 483	2 483	3 799	3 799	3 799	34 400
TVA décaissée	1 345	5 745	1 994	1 994	1 994	2 483	2 483	2 483	2 483	3 799	3 799	3 799	34 400
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
B. TOTAL	8 070	34 470	11 966	11 966	11 966	14 896	14 896	14 896	14 896	22 793	22 793	22 793	206 400
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 6 114	- 32 514	1 632	15 170	3 372	2 296	- 12 940	- 12 940	15 527	13 510	14 182	- 1 181	0
SOLDE CUMULE (1) + (2)	- 6 114	- 38 628	- 36 996	- 21 826	- 18 454	- 16 158	- 29 098	- 42 037	- 26 510	- 13 001	1 181	0	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et plus
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	3 625 936	2 109 930	1 364 710	1 914 674	1 601 590
Recettes fléchées (b)	4 363 486	8 366 605	3 010 329	1 384 461	3 603 598
Financements de l'État fléchés	1 373 565	1 347 280	965 823	-	-
Autres financements publics fléchés	2 860 320	7 019 325	2 044 506	1 384 461	3 603 598
Recettes propres fléchées	129 601	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	5 879 491	9 111 826	2 460 365	1 697 545	3 136 966
Personnel	1 763 227	1 725 490	1 353 292	862 672	1 915 546
AE=CP	1 763 227	1 725 490	1 353 292	862 672	1 915 546
Fonctionnement et intervention	766 411	883 961	652 973	483 773	1 193 620
AE	849 836	859 361	652 973	483 773	1 193 620
CP	766 411	883 961	652 973	483 773	1 193 620
Investissement	3 349 853	6 502 375	454 100	351 100	27 800
AE	3 006 956	4 835 375	454 100	351 100	27 800
CP	3 349 853	6 502 375	454 100	351 100	27 800
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 1 516 005	- 745 220	549 964	- 313 084	466 632

(1)

(1) repris au tableau "Equilibre financier" en (a) (tableau 4)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et plus
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	3 625 936	2 109 930	1 364 710	1 914 674	1 601 590
Recettes fléchées (b)	4 363 486	8 366 605	3 010 329	1 384 461	3 603 598
Financements de l'État fléchés	1 373 565	1 347 280	965 823	-	
Autres financements publics fléchés	2 860 320	7 019 325	2 044 506	1 384 461	3 603 598
Recettes propres fléchées	129 601	-	-	-	
Dépenses sur recettes fléchées (c)	5 879 491	9 111 826	2 460 365	1 697 545	3 136 966
Personnel	1 763 227	1 725 490	1 353 292	862 672	1 915 546
AE=CP	1 763 227	1 725 490	1 353 292	862 672	1 915 546
Fonctionnement et intervention	766 411	883 961	652 973	483 773	1 193 620
AE	849 836	859 361	652 973	483 773	1 193 620
CP	766 411	883 961	652 973	483 773	1 193 620
Investissement	3 349 853	6 502 375	454 100	351 100	27 800
AE	3 006 956	4 835 375	454 100	351 100	27 800
CP	3 349 853	6 502 375	454 100	351 100	27 800
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 1 516 005	- 745 220	549 964	- 313 084	466 632

(1)

(1) repris au tableau "Equilibre financier" en (a) (tableau 4)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et plus
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)			-	-	-
Recettes fléchées (b)	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-
AE=CP					
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-
AE					
CP					
Investissement	-	-	-	-	-
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	-	-	-	-

(1)

(1) repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
CENTRE DE RECHERCHE EN ARCHEOLOGIE, ARCH	306 288	303 628	281 568	22 060	187	22 247	292 440	157 219	135 221	-	112 974	22 247	2 472
LABORATOIRE D'INFORMATIQUE DE L'UNIVERSI	2 526 101	1 169 133	1 071 867	97 266	837 986	935 252	1 125 115	455 518	669 597	-	265 655	935 252	518 982
ESPACES GEOGRAPHIQUES ET SOCIETES	1 572 885	598 084	569 362	28 723	497 748	526 470	597 303	398 661	198 643	-	327 827	526 470	170 701
GROUPE D'ANALYSE DES ITINERAIRES ET NIVE	1 547 671	1 408 269	1 223 195	185 074	70 518	255 592	1 358 641	1 009 279	349 363	-	93 771	255 592	213 916
LABORATOIRE D'ACOUSTIQUE DE L'UNIVERSITE	6 589 128	2 926 919	2 853 434	73 485	1 663 914	1 737 398	2 896 565	1 047 279	1 849 286	-	111 887	1 737 398	1 998 296
RECHERCHE TRANSVERSALE	2 828 990	1 140 980	983 691	157 289	860 875	1 018 164	1 122 203	490 320	631 883	-	386 281	1 018 164	827 135
THEMIS UNIVERSITE DU MANS	84 000	27 359	24 218	3 140	18 860	22 000	27 359	4 882	22 476	-	476	22 000	37 782
TEMPS MONDES SOCIETES	846 811	438 822	400 734	38 088	202 333	240 421	438 822	136 702	302 120	-	61 699	240 421	205 656
INSTITUT MOLÉCULES MATÉRIAUX DU MANS	9 013 653	2 928 397	2 657 385	271 012	3 615 739	3 886 751	2 777 445	974 832	1 802 613	-	2 209 138	4 011 751	2 469 517
LABORATOIRE DE PLANETOLOGIE ET GEODYNAM	657 376	348 055	337 222	10 833	176 709	187 542	334 809	189 356	145 453	-	42 089	187 542	132 612
ARGUMANS REGST	56 013	28 500	23 457	5 043	31 512	36 555	23 457	4 701	18 756	-	17 799	36 555	18 756
MER, MOLECULES ET SANTE	506 586	410 230	392 244	17 986	85 618	103 604	410 230	200 600	209 630	-	106 026	103 604	10 739
LE MANS ACOUSTIQUE	9 743 929	6 439 071	6 116 499	322 572	-	322 572	6 842 389	5 937 156	905 233	-	905 233	-	3 627 430
LANGUES, LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE	468 639	212 103	202 420	9 682	116 418	126 100	212 103	105 626	106 477	-	19 623	126 100	140 118
MOTRICITE, INTERACTIONS, PERFORMANCE	357 816	238 655	193 707	44 948	34 649	79 597	226 655	98 265	128 390	-	48 794	79 597	84 512
LABORATOIRE MANCEAU DE MATHÉMATIQUES	549 320	141 785	141 785	-	160 856	160 856	141 785	7 141	134 644	-	26 212	160 856	246 679
CENTRE DE RECHERCHE EN EDUCATION DE NANT Op. 3	342 130	29 100	29 100	-	115 590	115 590	29 100	-	29 100	-	86 490	115 590	197 440
				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total contrats de recherche	37 997 335	18 789 090	17 501 889	1 287 201	8 166 937	9 454 138	18 856 421	11 217 536	7 638 885	1 940 254	9 579 138	11 041 308	6 159 352
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
total contrats de formation continue													
PIA COORDONNÉES PAR LE MANS UNIVERSITE	7 316 079	3 472 752	3 126 622	346 129	1 118 432	1 464 562	3 414 941	1 908 806	1 506 135	-	16 973	1 489 162	1 193 216
REGION PROGRAMME IPURE	192 771	169 979	174 938	-	4 959	-	169 979	132 800	37 180	-	37 180	-	42 138
PIA LE MANS UNIVERSITE PARTENAIRE	7 997 061	2 571 160	2 593 850	-	22 690	1 118 447	2 575 143	1 592 050	983 092	-	112 665	1 095 757	4 307 454
CONTRATS ERAMUS RELATIONS INTERNA.	626 639	204 215	185 065	19 150	236 683	255 833	204 215	45 030	159 185	-	96 648	255 833	185 741
CPER 2015 2020	750 710	-	-	-	750 710	750 710	-	-	-	-	750 710	-	140 035
SUBVENTIONS DIVERSES	1 088 350	46 013	46 013	-	230 320	230 320	46 013	1 690	44 323	-	185 997	230 320	44 323
Autres contrats pluri annuels	74 000	79 100	69 100	10 000	10 000	-	79 100	-	79 100	-	79 100	-	4 900
CONVENTION REGION 2023	407 160	410 097	409 941	156	156	-	410 097	-	410 097	-	410 097	-	409 941
CONVENTION REGION 2023	330 000	-	-	-	330 000	330 000	-	-	-	-	330 000	-	-
				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total contrats d'enseignement	18 782 769	6 953 316	6 605 529	347 787	3 779 394	4 127 182	6 899 488	3 680 376	3 219 112	932 669	4 151 782	8 050 059	2 900 553
2017-2021 PPI RECHERCHE	2 350 676	1 979 036	1 913 217	65 820	65 820	0	1 981 036	1 201 491	779 546	-	779 546	0	437 460
ORE PLAN ETUDIANTS INVESTISSEMENT 2020-21-22	2 200 000	1 164 700	1 078 240	86 460	925 190	1 011 650	524 701	4 500	520 201	-	1 161 449	1 681 650	110 110
PLAN DE RELANCE	4 351 170	4 351 220	4 351 201	19	18	1	4 291 220	1 661 815	2 629 405	-	2 629 405	0	32
PLAN RESILIENCE	986 000	936 000	986 000	-	50 000	-	64 000	-	64 000	-	808 000	872 000	-
				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Op. 3				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	9 887 846	8 430 956	8 328 658	102 298	909 352	1 011 650	6 860 957	2 867 806	3 993 152	-	1 439 502	2 553 650	547 537
Total	66 667 950	34 173 362	32 436 076	1 737 286	12 855 684	14 592 970	32 616 866	17 765 717	14 851 149	1 433 421	16 284 569	19 638 904	12 978 759
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	24 159 896	11 987 143	11 434 733	552 409	4 686 810	5 239 220	11 986 809	11 433 831	552 978	4 686 242	5 239 220	7 485 943	903
Ss total fonctionnement et intervention													
	17 277 312	6 187 805	5 361 231	826 573,67	2 896 554	3 723 128	5 891 151	5 237 050	654 101	3 093 627	3 747 728	8 192 952	99 582
Ss total investissement													
	25 330 743	15 998 414	15 640 111	358 303	5 272 319	5 630 622	14 738 907	13 948 526	790 381	6 507 241	7 297 622	4 060 009	24 585

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
CENTRE DE RECHERCHE EN ARCHEOLOGIE, ARCH	306 288	50 000	256 288	167 280	97 508	- 8 500
LABORATOIRE D'INFORMATIQUE DE L'UNIVERSI	2 526 101	128 045	2 398 056	1 362 976	428 664	606 416
ESPACES GEOGRAPHIQUES ET SOCIETES	1 572 885	192 000	1 380 885	521 918	390 416	468 550
GROUPE D'ANALYSE DES ITINERAIRES ET NIVE	1 547 671	181 000	1 366 671	1 215 258	86 869	64 544
LABORATOIRE D'ACOUSTIQUE DE L'UNIVERSITE	6 589 128	300 000	6 289 128	2 381 815	1 349 070	2 558 243
Recherche transversale	2 828 990	643 800	2 185 190	518 836	1 383 078	283 276
THEMIS UNIVERSITE DU MANS	84 000	-	84 000	27 750	15 000	41 250
TEMPS MONDES SOCIETES	846 811	45 000	801 811	521 182	179 741	100 888
INSTITUT MOLÉCULES MATÉRIAUX DU MANS	9 013 653	69 400	8 944 253	3 411 490	1 708 523	3 824 240
LABORATOIRE DE PLANETOLOGIE ET GEODYNAM	657 376	-	657 376	504 116	118 070	35 190
Gestionnaires	56 013	-	56 013	4 000	29 838	22 175
MER, MOLECULES ET SANTE	506 586	75 000	431 586	320 392	87 264	23 930
LE MANS ACOUSTIQUE	9 743 929	-	9 743 929	6 642 702	2 846 273	254 954
LANGUES, LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE	468 639	150 370	318 269	135 220	64 550	118 499
MOTRICITE, INTERACTIONS, PERFORMANCE	357 816	68 500	289 316	137 082	83 331	68 902
LABORATOIRE MANCEAU DE MATHÉMATIQUES	549 320	50 500	498 820	207 993	72 664	218 163
CENTRE DE RECHERCHE EN EDUCATION DE NANT	342 130	-	342 130	73 480	23 520	245 130
				-		-
total contrats de recherche	37 997 335	1 953 615	36 043 720	18 153 491	8 964 379	8 925 850
Op. 1						-
Op. 2						-
Op. 3						-
total contrats de formation continue						-
PIA COORDONNES PAR LE MANS UNIVERSITE	7 316 079	80 267	7 235 812	3 012 865	1 046 861	3 176 086
REGION PROGRAMME IPURE	192 771	-	192 771	192 764	-	7
PIA LE MANS UNIVERSITE PARTENAIRE	7 997 061	-	7 997 061	2 920 788	1 252 063	3 824 210
CONTRATS ERAMUS RELATIONS INTERNA.	626 639	-	626 639	391 474	163 283	71 882
CPER 2015 2020	750 710	-	750 710	120 287	630 423	-
AUTRES CONTRATS PLURIANNUELS	1 088 350	-	1 088 350	33 265	225 205	829 880
SUBVENTIONS REGION DIVERSES	74 000	-	74 000	74 000	-	-
CONVENTION REGION 2022	407 160	79 000	328 160	66 240	264 960	- 3 040
CONVENTION REGION 2023	330 000	-	330 000		97 000	233 000
Op. 3						-
Total contrats d'enseignement	18 782 769	159 267	18 623 502	6 811 682	3 679 795	8 132 025
2017-2021 PPI RECHERCHE	2 350 676		2 350 676	1 715 646	-	635 030
ORE PLAN ETUDIANTS INVESTISSEMENT 2020-21-22	2 200 000		2 200 000	2 200 000	-	-
PLAN DE RELANCE	4 351 170		4 351 170	4 351 170	-	-
PLAN RESILIENCE	986 000	233 747	752 253		752 253	-
			-			-
Op. 3						-
Total programmes pluriannuels d'investissement	9 887 846	233 747	9 654 099	8 266 816	752 253	635 030
Total	66 667 950	2 346 629	64 321 321	33 231 990	13 396 427	17 692 904
Différence Dépenses - Recettes						

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévisions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision pluriannuelle	Prévision N (BI + BR)										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Dépenses d'investissement (PPI)	Personnel																	
	Fonctionnement et intervention	9 025	14 192	10 015	4 177	-4 177	0	14 192	10 015	24 207	-24 207	0						
	Investissement	9 978 821	8 416 764	8 318 644	98 120	913 530	1 011 650	6 846 765	6 753 105	13 599 870	-11 046 220	2 553 650						
Total Dépenses d'investissement.1		9 987 846	8 430 956	8 328 658	102 298	909 353	1 011 651	6 860 957	6 763 120	13 624 077	-11 070 427	2 553 650						
Contrats de recherche	Personnel	13 325 316	7 572 248	7 156 115	416 133	3 046 628	3 462 761	7 571 914	7 155 212	14 727 126	-11 264 365	3 462 761	1 724 075	1 724 075	649 425	649 425	332 940	332 940
	Fonctionnement et intervention	11 988 579	4 693 208	4 111 062	582 146	2 258 984	2 841 130	4 507 158	4 119 324	8 626 482	-5 785 351	2 841 130	732 300	732 300	210 761	210 761	4 093 325	4 093 325
	Investissement	12 683 441	6 523 634	6 234 712	288 922	2 861 325	3 150 247	6 777 349	6 096 332	12 873 681	-9 598 434	3 275 247	2 529 482	2 529 482	429 500	429 500	339 500	339 500
Total contrat de recherche.2		37 997 335	18 789 090	17 501 889	1 287 201	8 166 937	9 454 138	18 856 421	17 370 868	36 227 289	-26 648 150	9 579 138	4 985 857	4 985 857	1 289 686	1 289 686	4 765 765	4 765 765
Contrat de formation continue	Personnel																	
	Fonctionnement et intervention																	
	Investissement																	
Total contrat de formation continue.3																		
Contrat d'enseignement	Personnel	10 834 580	4 414 895	4 278 618	136 277	1 640 182	1 776 459	4 414 895	4 278 618	8 693 514	-6 917 055	1 776 459	1 617 018	1 617 018	1 034 899	1 034 899	2 127 586	2 127 586
	Fonctionnement et intervention	5 279 708	1 480 405	1 240 155	240 250	641 748	881 998	1 369 800	1 107 711	2 477 512	-1 570 914	906 598	787 870	787 870	555 273	555 273	1 814 413	1 814 413
	Investissement	2 668 481	1 058 016	1 086 756	-28 740	1 497 465	1 468 725	1 114 793	1 099 090	2 213 883	-745 158	1 468 725	39 100	39 100	26 100	26 100	47 800	47 800
Total contrat d'enseignement.4		18 782 769	6 953 316	6 605 529	347 787	3 779 394	4 127 182	6 899 488	6 485 420	13 384 908	-9 233 126	4 151 782	2 443 988	2 443 988	1 616 272	1 616 272	3 989 799	3 989 799
	Ss total personnel	24 159 896	11 987 143	11 434 733	552 409	4 686 810	5 239 220	11 986 809	11 433 831	23 420 640	-18 181 420	5 239 220	3 341 093	3 341 093	1 684 324	1 684 324	2 460 526	2 460 526
	Ss total fonctionnement et intervention	17 277 312	6 187 805	5 361 231	826 574	2 896 555	3 723 128	5 891 151	5 237 050	11 128 200	-7 380 472	3 747 728	1 520 170	1 520 170	766 034	766 034	5 907 738	5 907 738
	Ss total investissement	25 330 743	15 998 414	15 640 111	358 303	5 272 319	5 630 622	14 738 907	13 948 527	28 687 434	-21 389 811	7 297 622	2 568 582	2 568 582	455 600	455 600	387 300	387 300
TOTAL		66 767 950	34 173 362	32 436 076	1 737 286	12 855 684	14 592 971	32 616 866	30 619 407	63 236 273	-46 951 704	16 284 570	7 429 845	7 429 845	2 905 958	2 905 958	8 755 564	8 755 564

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		0	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Recettes d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	7 767 223	7 014 970	752 253			
	Autres financements publics**	1 886 975	1 251 846				
	Autres financements***						
Total PPI.1		9 654 198	8 266 816	752 253			
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	2 981 704	1 826 893	479 311	200 000	252 840	222 660
	Autres financements publics**	29 691 448	14 994 732	7 390 560	4 166 837	2 200 988	938 330
	Autres financements***	3 370 569	1 331 866	1 094 508	370 259	286 968	286 968
Total contrat de recherche.2		36 043 720	18 153 491	8 964 379	4 737 096	2 740 796	1 447 958
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total contrat de formation continue.3							
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	2 360 173	41 000	387 527	1 931 646		
	Autres financements publics**	16 053 975	6 567 013	3 286 383	2 801 102	2 148 922	1 250 355
	Autres financements***	209 355	203 670	5 685			
Total contrat d'enseignement.4		18 623 502	6 811 682	3 679 795	4 732 748	2 148 922	1 250 355
	Ss total financement de l'Etat	13 109 100	8 882 863	1 619 091	2 131 646	252 840	222 660
	Ss total autres financements publics	47 632 397	22 813 591	10 677 143	6 967 939	4 349 910	2 188 685
	Ss total autres financements	3 579 923	1 535 536	1 100 193	370 259	286 968	286 968
TOTAL		64 321 421	33 231 990	13 396 427	9 469 844	4 889 718	2 698 313

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement					
				Organisme de recherche A		Partenaire B		Partenaire N	
UMR 1	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement								
	Investissement								
UMR 2	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement								
	Investissement								
...									
UMR n	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement								
	Investissement								

Le tableau est à renseigner en droits constatés et en ETPT.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montant budget N-1	Montant prévision exécution n-1	Montant Budget initial N
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	5 017 790	5 017 790	3 982 618
	2 Niveau initial du fonds de roulement	14 217 211	14 217 211	12 990 577
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-2 621 511	-2 621 511	-2 605 130
	4 Niveau initial de la trésorerie	16 838 722	16 838 722	15 595 707
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	3 625 936	3 625 936	2 109 931
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	13 212 787	13 212 787	13 485 776
	5 Autorisations d'engagement	107 906 081	107 462 341	109 787 167
	6 Résultat patrimonial	-2 191 532	-1 653 724	-2 576 452
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	-691 532	-153 724	-1 074 802
	8 Variation du fonds de roulement	-1 764 442	-1 226 634	-2 281 109
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS		
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+		
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-		
	Cautionnements et dépôts	+ / -		
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-10 000	-10 000
	Variation des stocks	+ / -		
	Production immobilisée	+		
	Charges sur créances irrécouvrables	-	-40 000	-40 000
	Produits divers de gestion courante	+	30 000	30 000
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	554 691	461 491
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	2 201 532	1 663 724
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	5 925 446	5 867 446
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		2 586 452
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-7 572 287	-7 069 679
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-2 309 133	-1 678 125	-5 173 835
Niveaux finaux	12.a Recettes budgétaires	106 281 580	106 819 388	106 538 331
	12.b Crédits de paiement ouverts	108 590 713	108 497 513	111 712 167
	13 Décalages de flux trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-435 110	-435 110	767 140
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-1 874 023	-1 243 015	-5 940 975
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-1 609 205	-1 516 005	-745 220
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-264 818	272 990	-5 195 754
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	109 581	16 381	3 659 866
	16 Variation des restes à payer	-684 632	-1 035 172	-1 925 000
	17 Niveau final de restes à payer	4 333 158	3 982 618	2 057 618
	18 Niveau final du fonds de roulement	12 452 769	12 990 577	10 709 468
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-2 511 930	-2 605 130	1 054 736
	20 Niveau final de la trésorerie	14 964 699	15 595 707	9 654 732
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	2 016 730	2 109 931	1 364 710
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	12 947 969	13 485 777	8 290 022
	Comptabilité budgétaire			
	Comptabilité générale			

Identité du projet								Mutualisation du besoin					Objectif de gain achat				Autres objectifs de politique publique						Suivi du marché
Code CPV à 2 positions	Niveau le plus fin de votre nomenclature achat	Objet du marché, du marché subséquent ou de l'action de progrès	Type de leviers utilisés <i>indiquer maximum 2 leviers</i>		Date de notification prévisionnelle	Durée du contrat en mois (reproductions comprises)	Volume des achats prévisionnel en euros HT	Renouvellement (R) ou nouveau marché (N)	Marché subséquent d'un accord-cadre (O/N)	Accord-cadre avec des entités extérieures (O/N) <i>voir ci-dessous</i>	Groupement de commande (O/N) voir ci-dessous	Recours à un marché du SAE (O/N)	Recours à une centrale d'achats UGAP/AMUE (O/N)	Performance de l'acheteur en prévisionnel sur la durée totale du marché (en euros HT)	Pourcentage	Chiffre d'affaires attendu base 12 mois en euros HT	Performance de l'acheteur base 12 mois	Rédaction du contrat adaptée à une PME (O/N)	Projet ouvert à des achats innovants (O/N)		Intégration de clauses environnementales (O/N) <i>voir ci-dessous</i>	Intégration de clauses sociales (O/N) <i>voir ci-dessous</i>	Points d'attention
																			oui ou non	si oui indiquer les coordonnées de l'acheteur (nom, prénom, adresse électronique)			
Total :																							

Pour les procédures portées par l'établissement, accords-cadres comme groupements de commande, merci d'indiquer ici
 (si porteur de plusieurs accords-cadres ou groupement de commande, remettre l'objet avec le noms des autres parties prenantes) :
 noms des établissements parties prenantes à la procédure :

Commentaires sur les clauses sociales (freins et accélérateurs à l'intégration de clauses, recrutement de personnel handicapé...) :

Commentaires sur les clauses environnementales (freins et accélérateurs à l'intégration de clauses...) :

Actions de structuration de la fonction achat lancées en N-1 (recrutement d'un référent "développement durable", d'acheteurs experts...)

Total :
Objectif : X %
du montant annuel des achats (HT)

Le Mans Université

date du CA

5 janvier 2023

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANNEXE 15 - Etablissement
Annexe immobilière - Budget initial année 2023

Opérateur	Réunion de l'organe délibérant du 06/10/2017
-----------	--

		exécution (année 2016)	dernier BR (année 2017)
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X		
dont biens propres	X		
dont biens domaniaux	X		
dont prises à bail	X		
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X		
Surface totale occupée (m² - SUB)	X		
dont biens propres	X		
dont biens domaniaux	X		
dont prises à bail	X		
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X		
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X		

	classe de compte (n°)	exécution (année 2016)	dernier BR (année 2017)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)			
Locations immobilières (*)			
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)			

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X		

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X		

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres			
dont biens domaniaux			

(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :
(notamment sur l'avancement des opérations prévues dans le SPSI, la levée des réserves de France Domaine ou du CIE, les économies réalisées ou programmées,...)

Conseil d'administration du 5 janvier 2023

Budget initial 2023

Note de présentation de l'ordonnateur

Le budget d'un établissement universitaire est un acte prévisionnel portant sur l'année civile. Il est voté par le conseil d'administration (CA) avant la fin de l'année précédant son exécution. Il présente l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses au moment de son élaboration. Les modifications apportées au budget en cours d'année doivent être validées par un budget rectificatif. Les EPSCP sont soumis au cadre budgétaire défini par le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique tout en conservant leurs spécificités décrites dans le code de l'éducation. Le budget initial doit être adopté en équilibre réel.

L'objectif de la présente note est d'éclairer les membres du conseil d'administration sur les éléments du budget initial 2023.

Le contexte dans lequel s'inscrit le projet de budget initial (BI)

Les effectifs étudiants, avec le constat à la rentrée 2022 d'une stabilité du nombre d'étudiants, la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des BUT, le développement des formations par apprentissage et la perspective du projet d'ouverture d'un nouveau campus universitaire au Mans porté par Le Mans Métropole à l'horizon 2026.

Des contraintes RH persistantes, liées à la nécessaire maîtrise de notre masse salariale dans un contexte de mise en œuvre, à compter de septembre 2022, du nouveau régime indemnitaire des personnels BIATSS voulu par l'université et de l'augmentation du point d'indice en juillet dernier.

Des contraintes budgétaires nouvelles et subies. Les derniers mois ont été marqués, sous l'effet de la reprise d'activité puis de la guerre en Ukraine, par l'accélération de l'inflation et la forte hausse des prix de l'énergie, entraînant sur les budgets 2022 et 2023 des surcoûts financiers importants.

Du côté de la recherche, la construction budgétaire 2023 s'inscrit dans une démarche pluriannuelle avec notamment la mise en place dès 2023 d'une dotation pluriannuelle de fonctionnement aux laboratoires. Calculée sur la base des dotations antérieures aux laboratoires (de l'ordre de 900 000 € / an), il s'agit d'une enveloppe maximale de 4,5 M€ sur la période 2023-2027.

➤ Les effectifs étudiants

Le nombre d'étudiants est stable à la rentrée universitaire, tandis que le nombre d'étudiants par voie d'apprentissage continue d'augmenter avec 633 étudiants contre 569 en 2021-2022.

Il convient de noter la progression des ressources issues de l'apprentissage, passant de 4 010 238 euros en 2021 (en droits constatés) à 4 823 459 euros en 2022 (en droits constatés au 30/11/2022). Cette hausse de 813 221 euros est à mettre en regard aux 566 996 euros induits par l'effet année pleine des créations de postes de la campagne emplois 2022 financés sur ressources propres.

Plusieurs nouvelles formations ont en effet ouvert par voie d'apprentissage à la rentrée 2022-2023, dont la licence professionnelle bio industries et biotechnologies en STS, le master droit de la santé et le master économie de la santé à l'UFR de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion ou les BUT TC et INFO à l'IUT de Laval qui s'ajoutent aux formations déjà existantes.

Cette progression va mécaniquement se poursuivre à la rentrée 2023 (effet des ouvertures de formations en alternance sur 2 ans à la rentrée 2022, tant en master qu'en BUT). Au-delà de ce simple effet mécanique, plusieurs nouvelles formations vont également passer en alternance.

La création à l'horizon 2026 d'un second campus au Mans conduit l'université et ses partenaires à mener une réflexion sur l'évolution de son offre de formation sur le territoire manceau. Une réflexion similaire est également engagée sur le site de Laval. Dans les deux cas, tant en Sarthe qu'en Mayenne, cette réflexion est menée en lien avec les collectivités territoriales et la ComUE expérimentale Angers-Le Mans.

➤ Des contraintes anciennes et persistantes sur la masse salariale

Le poids de la masse salariale de l'université, c'est-à-dire les charges de personnel rapportées aux produits encaissables, est supérieur au seuil critique de 83 % (84,6 % après BR2- 2022). Ce taux (au compte financier) est stable depuis de nombreuses années, laissant supposer un souci de calibrage au moment du passage aux RCE et qui nous handicape depuis-lors.

L'université du Mans a construit l'an dernier une campagne d'emploi avec des créations de postes financées par des ressources propres supplémentaires, notamment celles issues des formations en apprentissage. L'expérience montre que les ressources propres nécessaires ont effectivement été dégagées, sous la forme d'une hausse des recettes issues de l'apprentissage et non d'un simple transfert de charges. La nouvelle campagne d'emploi a donc été menée dans la même philosophie.

A compter de septembre 2022 et en lien avec les organisations syndicales, une ambitieuse refonte du régime indemnitaire des BIATSS a été mise en place avec un impact budgétaire estimé de 1 100 k€ en année pleine. Cette refonte fait suite à plus de 4 ans d'absence de négociations annuelles et était devenue indispensable pour maintenir l'attractivité de nos recrutements et prendre en compte l'investissement important de nos personnels. Cette refonte est partiellement financée par la hausse de la SCSP destinée à améliorer le régime indemnitaire de certaines catégories de personnels, par la mobilisation de recettes existantes et par l'augmentation de nos ressources propres. Nous avons également fait le choix de refondre le régime indemnitaire des personnels BIATSS contractuels afin de l'inscrire dans le même esprit que le régime indemnitaire des personnels BIATSS titulaires.

Comme depuis de nombreuses années, l'établissement présentera en 2023 un GVT solde fortement positif, de l'ordre de 650 k€ non financés par l'État. Ce GVT solde est un réel handicap pour l'établissement, significativement élevé au regard du volume de la masse salariale.

➤ Des contraintes nouvelles

Une augmentation de 3,5 % du point d'indice est intervenue au mois de juillet 2022. L'impact estimé est de 2 910 k€ en année pleine.

La loi de finances pour 2023 prévoit une compensation pérenne, à partir de 2023, de l'impact de la revalorisation du point d'indice sur la masse salariale indiciaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, sur le seul périmètre du plafond d'emploi Etat (titulaires et contractuels).

Cette compensation a été notifiée à l'université pour un montant de 2 169 k€, soit un écart de 741 k€ restant à la charge de l'établissement.

La hausse du coût des énergies depuis 2021. Pour 2023, les estimations réalisées par la direction des affaires techniques et immobilières (DATI) de LMU font apparaître toutes choses égales par ailleurs une hausse de 109 % du poste énergie par rapport à 2022 et qui passe ainsi de 1 802 k€ à 3 766 k€ (+ 1 964 k€) non compensée au BI par la SCSP (après + 483 k€ au BR2 2022 par rapport à 2021).

Un soutien de 538 k€ a été annoncé à l'université au titre du 1^{er} versement du fonds de compensation du surcoût énergétique dont le versement interviendra fin 2022 à la notification définitive de la SCSP 2022. Un second versement interviendra au cours de la gestion 2023 qui prendra en compte, les surcoûts énergétiques effectivement constatés, des projections actualisées et du poids des dépenses d'énergie dans les dépenses de fonctionnement.

Les investissements réalisés dans le cadre du plan de résilience, avec la construction d'une nouvelle chaufferie bois en complément de celles équipées l'an dernier, permettront d'atténuer progressivement ces augmentations du coût du gaz et de l'électricité (gain estimé grâce à cette chaudière biomasse de 85 k€ en 2023 et de 543 k€ en 2024, à mettre au regard d'un besoin d'investissement de 183 k€ pour compléter la subvention du plan de résilience en 2023).

La ministre a annoncé que « *le contexte exceptionnel de hausse des dépenses d'énergie ne doit pas conduire les établissements à remettre en cause les projets d'investissement, ni à geler les campagnes de recrutements, ni à dégrader les conditions de recherche et de formation ou l'accueil des étudiants* »

A condition que les budgets des établissements demeurent soutenables, les fonds de roulement pourront également être mobilisés en 2023 pour équilibrer les dépenses de fonctionnement liées aux surcoûts constatés sur l'énergie. Le compte de résultat prévisionnel 2023 pourra en conséquence présenter une perte comptable. Le cas échéant et sur autorisation expresse, le fonds de roulement mobilisable pourrait être temporairement abaissé en-dessous du seuil prudentiel de 15 jours de fonctionnement.

➤ Ouverture du techno-campus acoustique et matière (TCAM)

À compter de 2023, un budget annexe est créé pour retracer budgétairement et comptablement les opérations relatives au techno-campus acoustique et matière (TCAM).

Ce techno-campus rassemblera des équipements de pointe au service de l'innovation de la filière acoustique et matériaux. Il constituera le chaînon manquant entre les laboratoires de recherche et les industriels.

LMU mettra en place des collaborations de recherche et des prestations, avec facturation auprès de partenaires publics et privés dans le cadre de travaux menés grâce aux moyens regroupés au sein du TCAM. Afin d'affirmer et conforter son modèle économique, le TCAM sera donc géré dès 2023 sous forme d'un budget annexe de l'université (article R719-56 du code de l'éducation concernant les services d'activités industrielles et commerciales).

Il sera en partie opéré par le Centre de Transfert de Technologie du Mans (CTTM).
Le budget prévisionnel 2023 du TCAM est présenté en fin du document.

➤ Transition énergétique et écologique

À la faveur des CPER et du plan de relance, l'université s'est engagée dans une démarche de transition énergétique. En 2022, ce sont 2 chaufferies biomasse qui ont été installées et dans le cadre du plan de résilience, une nouvelle chaufferie biomasse sera mise en service en début 2023. L'université continue par ailleurs la cogénération d'énergie (production d'électricité et valorisation de la chaleur induite par le générateur).

L'établissement est également en train de formaliser son plan de sobriété énergétique, devant aboutir d'ici 2024 à 10 % d'économies par rapport aux consommations 2019 de gaz, d'électricité et de carburants.

En matière de transition énergétique et écologique, il est important d'associer les usagers aux réflexions afin d'augmenter leur implication et faire évoluer les usages. C'est dans cette perspective qu'il est proposé en 2023 un budget participatif orienté autour du développement durable. Ce budget participatif d'un montant de 30 k€ (financé sur subvention des collectivités locales) est ouvert aux projets proposés par les étudiants et/ou les personnels de l'université.

Par ailleurs des événements nouveaux sont intervenus depuis l'adoption du BR2 2022 qui nécessitent une information sur les montants de prévision d'exécution 2022. Il s'agit de :

- ✓ Un versement de 538 k€ au titre du 1^{er} versement du fonds de compensation du surcoût énergétique dont le versement interviendra fin 2022 à la notification définitive de la SCSP 2022.
- ✓ Le retrait des crédits prévus en AE et CP pour les investissements relatifs à la mutualisation des infrastructures réseaux régionales pour laquelle le rectorat demande que l'opération soit portée uniquement par le SIEN, structure ad hoc créée à cet effet au sein de l'Université de Nantes.

BUDGET PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE POUR 2023

Le budget initial devait être présenté pour vote au conseil d'administration du 15 décembre 2022. Il n'a pas été possible de le faire pour les raisons suivantes :

- La pré notification de la SCSP n'a été communiquée que le 24 novembre, pour une remise des documents budgétaires au rectorat prévue le 30 novembre ;
- Le montant pré notifié de la SCSP ne correspondait pas à ce que l'université pensait recevoir et donc aux recettes sur lesquelles le budget initial avait été construit.

Une première version du budget initial a néanmoins été présentée aux services du rectorat le vendredi 9 décembre. Les services du rectorat ont logiquement rappelé l'article R 719-61 du code de l'éducation qui impose de proposer des budgets en équilibre réel. Ils ont également rappelé les conditions exceptionnelles relatives aux surcoûts constatés sur l'énergie, amenant la DGESIP à autoriser les établissements, à titre exceptionnel, à mobiliser leurs fonds de roulement pour équilibrer les charges de fonctionnement liées à ces surcoûts constatés.

Le projet de BI présentant un déficit comptable dépassant ce seul impact des surcoûts énergétiques et des ratio et indicateurs financiers non conformes aux règles prudentielles d'analyse, il ne pouvait donc pas être adopté en l'état.

Un courrier de la rectrice actant cette impossibilité a été notifié le 14 décembre, demandant « *de contenir le déficit du compte de résultat à 2,6 M€, notamment par une réduction du taux de pression de la masse salariale de 2 points et en restaurant le niveau final de la trésorerie* ».

Le projet de budget initial 2023 ci-après intègre ces contraintes. Il s'inscrit dans une nouvelle démarche de construction budgétaire qui verra une meilleure articulation entre les recettes notifiées et la trajectoire de dépense.

Ce projet de budget repose sur un socle prudentiel de dépenses qui sera revu au rythme des notifications complémentaires, amenant à planifier plus de budgets rectificatifs (BR) que les années antérieures, pour adapter au mieux, tout au long de l'année, les autorisations de dépenses aux recettes effectives et à la santé financière de l'établissement. Au regard des opérations de fin de gestion 2022, un premier BR permettra d'acter un compte financier 2022 qui sera nettement meilleur que prévu au BR2-2022, amenant l'établissement sur un niveau de fonds de roulement et de trésorerie fin 2023 plus favorable que ne le présente ce projet de budget.

Ce socle prudentiel de dépenses consiste à reporter lors des BR les investissements non financés par des subventions ou des projets, à n'ouvrir que partiellement les crédits de fonctionnement (hors énergie) alloués en 2022, à reporter lors d'un prochain BR les créations d'emplois au plafond 2 (emplois établissement) non financées, en attente de notifications à venir. Ces différents reports seront réintégrés au budget lors de BR, au fur et à mesure de l'inscription de nouvelles recettes sans dégrader la trajectoire financière de l'établissement en fin 2023.

La construction budgétaire 2024 se fera sous une forme radicalement différente, dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes, intégrant les orientations budgétaires qui seront adoptées au printemps 2023. Ce budget 2024 intégrera dès sa construction les principes d'une meilleure articulation entre les recettes et les dépenses tout au long de l'année.

Le rapport ci-après vise à :

- Analyser la prévision budgétaire au travers des autorisations budgétaires
- Analyser l'équilibre financier de l'établissement
- Analyser la soutenabilité

A) AUTORISATIONS BUDGETAIRES

A-1) Autorisations d'emplois (tableau 1 pour vote)

			(A)		(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat		Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT		En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	469	(1)		469
		CDI	-		11	11
	Non permanents	CDD	96		39	135
S/s total EC			565		50	615
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS						-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	268	(2)		268
		CDI	59		31	90
	Non permanents	CDD	45		124	169
S/total Biatoss			372		155	527
Totaux			937	(3)	205	1 142
						Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			949	(5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être
Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement

La prévision du plafond global des emplois baisse de 21 ETPT par rapport au budget rectificatif 2022 en lien avec l'évolution des dépenses de masse salariale consommant de l'emploi.

A-2) Autorisations budgétaires limitatives en recettes et en dépenses (tableau 2 pour vote)

Dépenses						
	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	85 262k€	85 262k€	85 262k€	85 262k€	88 084k€	88 084k€
dont contributions employeur au	23 234k€	23 234k€	23 234k€	23 234k€	24 338k€	24 338k€
Fonctionnement et intervention	15 028k€	15 108k€	15 028k€	15 108k€	14 076k€	14 158k€
Investissement	7 616k€	8 221k€	7 172k€	8 128k€	7 455k€	9 298k€
TOTAL DES DÉPENSES	107 906k€	108 591k€	107 462k€	108 498k€	109 615k€	111 540k€

Solde budgétaire (excédent)						
--	--	--	--	--	--	--

Recettes			
Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Montants	Montants	Montants	
101 918k€	102 456k€	98 000k€	Recettes globalisées
79 249k€	79 787k€	80 346k€	Subvention pour charges de service
596k€	596k€	258k€	Autres financements de l'Etat
536k€	536k€	752k€	Fiscalité affectée
9 366k€	9 366k€	6 088k€	Autres financements publics
12 171k€	12 171k€	10 556k€	Recettes propres
4 363k€	4 363k€	8 367k€	Recettes fléchées **
1 374k€	1 374k€	1 347k€	Financements de l'Etat fléchés
2 860k€	2 860k€	7 019k€	Autres financements publics fléchés
130k€	130k€		Recettes propres fléchées
106 282k€	106 819k€	106 366k€	TOTAL DES RECETTES
2 309k€	1 678k€	5 174k€	Solde budgétaire (déficit)

Le solde budgétaire est déficitaire de – 5 174 k€ contre – 2 309 k€ au BR2-2022.

Les dépenses en AE évoluent globalement de 1 709 k€ (+2 %) par rapport au BR2-2022 tandis que les dépenses en CP augmentent de 2 949 k€ (+ 3%). Elles s'élèvent à 109 615 k€ en AE et à 111 540 k€ en CP.

La décomposition en AE par enveloppe est la suivante :

- ✓ Personnel : 88 084 k€ (+2 822 k€ par rapport BR2-2022)
- ✓ Fonctionnement : 14 076 k€ (-952 k€ par rapport au BR2-2022)
- ✓ Investissement : 7 455 k€ (-161 k€ par rapport au BR2-2022)

La décomposition en CP par enveloppe est la suivante :

- ✓ Personnel : 88 084 k€ (+2 822 k€ par rapport BR2-2022)
- ✓ Fonctionnement : 14 158 k€ (- 950 k€ par rapport au BR2-2022)
- ✓ Investissement : 9 298 k€ (+ 1077 k€ par rapport au BR2-2022)

Les recettes encaissées (RE) évoluent de 85 k€ par rapport au BR2-2022 pour atteindre 106 366k€.

Elles se répartissent comme suit :

- ✓ SCSP : 80 346 k€ (+1 077 k€ par rapport au BR2-2022). Les crédits de masse salariale s'élèvent à 72 942 k€ (71 253 k€ au BR2-2022) et les crédits de fonctionnement à 7 404 k€ (7 485 k€ au BR2-2022)
- ✓ Recettes globalisées hors OPA : 12 624 k€ (-3 590 k€ par rapport au BR2-2022). La baisse des recettes encaissées par rapport au BR2 s'explique essentiellement par le rattrapage en 2022, des recettes CFA qui auraient dues être encaissées en 2021 (2 544 k€)
- ✓ Recettes sur OPA : 13 396 k€ (+2 578 k€ par rapport au BR2-2022) dont recettes fléchées : 8 367 k€ (+2 545k€ par rapport au BR2-2022).

Le tableau suivant présente les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes par type d'opérations globalisées ou pluriannuelles (fléchées ou non).

	Dépenses									
	Dépenses globalisées		OPA Non Fléchées		OPA Fléchées		OPA TOTAL		Total dépenses budgétaires	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	82 845k€	82 845k€	3 514k€	3 514k€	1 725k€	1 725k€	5 239k€	5 239k€	88 084k€	88 084k€
Fonctionnement	10 353k€	10 410k€	2 864k€	2 864k€	859k€	884k€	3 723k€	3 748k€	14 076k€	14 158k€
Investissement	1 824k€	2 000k€	795k€	795k€	4 835k€	6 502k€	5 631k€	7 298k€	7 455k€	9 298k€
Total général dépenses	95 022k€	95 256k€	7 173k€	7 173k€	7 420k€	9 112k€	14 593k€	16 285k€	109 615k€	111 540k€

	Recettes				
	Rec. globalisées	OPA Non Fléchées	OPA Fléchées	OPA TOTAL	Total recettes budgétaires
Total général recettes	92 970k€	5 030k€	8 367k€	13 396k€	106 366k€

Solde budgétaire	-2 286k€	-2 143k€	-745k€	-2 888k€	-5 174k€
-------------------------	-----------------	-----------------	---------------	-----------------	-----------------

Le solde budgétaire sur opérations globalisées se présente en déficit de - 2 286 k€ (excédent de 1 119 k€ au BR2-2022).

Le solde budgétaire sur opérations pluriannuelles se présente en déficit de - 2 888 k€ (déficit de 3 324 k€ au BR2-2022).

A-2-1 -1) Subvention pour charges de services public : 80 346 k€.

Elle représente 76 % des recettes encaissables de l'établissement, pourcentage équivalent à celui du BR2-2022.

Elle a été notifiée en augmentation de 1 097 k€ par rapport à la notification inscrite en BR2-2022. Elle se décompose comme suit :

- ✓ Crédits de masse salariale : 72 942 k€ (71 764 k€ au BR2-2022) soit une augmentation globale de 1 178 k€.

A noter la non-reconduction au titre de la pré notification 2023, des crédits de masse salariale accordés en 2022 au titre du plan de relance pour 1 173 k€.

La masse salariale soclée se monte à 72 812 k€ en augmentation de 2 752 k€, dont 2 169 k€ au titre de la compensation du point d'indice alors que le cout global pour l'université est de 2 910 k€.

Les actions spécifiques en masse salariale d'un montant de 130 k€ concernent le dispositif CPES pour 64 k€, les CRCT pour 20 k€ et les compensations IUF pour 46 k€.

- ✓ Crédits de fonctionnement : 7 404 k€ (7 485 k€ au BR2-2022)

Les crédits de fonctionnement « récurrents » s'élèvent à 6 010 k€ (6 212 k€ au BR2-2022).

Les dotations liées aux opérations immobilières de 300 k€ pour 2023 sont en augmentation de 80 k€ pour la dotation de mise en accessibilité.

Une nouvelle enveloppe de 230 k€ est ouverte pour le renforcement des actions en faveur du bien être étudiant.

SUBVENTION POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC	BUDGET INITIAL 2022	BR1-2022 NOTIF.INITIALE	BR2-2022 NOTIF. INTERMED.	BI 2023 PRENOTIFICATION	Ecart BI 2023/ BR2
Crédits hors plan de relance : Masse salariale	69 147k€	68 880k€	70 591k€	72 942k€	2 352k€
dont Masse salariale sociée	69 091k€	68 862k€	70 060k€	72 812k€	2 752k€
Masse salariale	67 435k€	67 490k€	68 708k€	68 953k€	245k€
DSG -moyens STAPS		180k€	180k€	180k€	
DSG2 -reconduction credits alloues au titre trajectoire financiere et salariale			146k€	146k€	
Impact hausse de la valeur du point (juillet 2022)				2 169k€	2 169k€
LPR - Chaires professeur junior			37k€	110k€	73k€
LPR - Classement jeunes chercheurs			13k€	13k€	
LPR - création nouveaux contrats doctoraux	11k€		21k€	43k€	21k€
LPR - revalorisation contrats doctoraux	35k€		24k€	26k€	1k€
LPR - Reclassement EC	26k€				
LPR - refonte indemnitaire EC et ens 2d degré	373k€		385k€	385k€	
LPR- repyramidage indemnitaire EC et ens 2d degré			9k€	9k€	
LPR - repyramidage IRTF	1k€			33k€	33k€
LPR -revalorisation indemn IRTF + personnels bilbliothèques				20k€	20k€
LPR - Classement jeunes chercheurs			5k€	3k€	-2k€
LPR - refonte indemnitaire EC	385k€			399k€	399k€
LPR repyramidage EC et ens 2d degré	29k€			6k€	6k€
LPR - Reclassement EC et mesure 2 smics	42k€				
LPR - Moyens aux laboratoires	42k€				
LPR- refonte indemnitaire BIATSS	16k€				
LPR - trajectoire /créations emplois		550k€			
Loi ORE	292k€	292k€	195k€		-195k€
Protection sociale complémentaire 2022	169k€	212k€	212k€	117k€	-95k€
Réforme études de santé	103k€	103k€	32k€	32k€	
PPCR	69k€	14k€	14k€	14k€	
Congés pour projet pédagogique	20k€	20k€			0k€
Revalorisation indemnitaire et indiciaire 2022 -filère BIATSS			78k€	154k€	76k€
Révision IFSE	42k€				
dont Masse salariale -actions spécifiques	57k€	19k€	531k€	130k€	-400k€
DSG		470k€	874k€		-874k€
LPR CRCT SHS	6k€	16k€	16k€	15k€	-1k€
LPR CRCT hors SHS				5k€	5k€
LPR 2021 créations emplois		-550k€	-550k€		550k€
LPR 2022-reclassement jeunes chercheurs			50k€		-50k€
Indemnité inflation			58k€		-58k€
Egalité des chances . CPES reconduction dispositif +EAP 2023		32k€	32k€	64k€	32k€
Crédits IUF	51k€	51k€	51k€	46k€	-5k€
Crédits hors plan de relance : Fonctionnement	7 278k€	7 410k€	7 485k€	7 404k€	-81k€
dont Fonctionnement	7 186k€	7 248k€	7 174k€	7 254k€	80k€
Fonctionnement	6 153k€	6 154k€	6 212k€	6 010k€	-201k€
Exonération des droits d'inscrit.	755k€	774k€	714k€	714k€	
Op. immob. (accessibilité et sécurité)	220k€	220k€	220k€	300k€	80k€
LPR : moyens aux laboratoires	58k€	100k€	29k€		-29k€
Contrat de vie étudiante (culture santé sport)				230k€	230k€
dont Fonctionnement -actions spécifiques	92k€	162k€	311k€	150k€	-161k€
Aides étudiants en situation de handicap		75k€	80k€		-80k€
IUF Fonct.	60k€	60k€	60k€	53k€	-8k€
LPR dotation au démarrage	27k€	27k€	70k€	70k€	
Enquête insertion professionnelle	5k€	0k€	-1k€		1k€
Loi ORE			80k€		-80k€
PBO +vague 2 (réseau documentaire)			12k€	28k€	16k€
CNU			8k€		-8k€
Autres			3k€		-3k€
Total crédits hors plan de relance	76 426k€	76 290k€	78 076k€	80 346k€	2 271k€
Reussite étudiante - places supplémentaires 2021		444k€	444k€		-444k€
Reussite étudiante - places supplémentaires 2022	243k€	243k€	730k€		-730k€
Crédits Masse salariale : Plan de relance	687k€	687k€	1 173k€	0k€	-1 173k€
SCSP Totale	77 112k€	76 977k€	79 249k€	80 346k€	1 097k€

A-2-1 -2) Les Recettes propres globalisées (hors OPA) : 12 624 k€

La baisse de 3 590 k€ des recettes encaissées par rapport au BR2 s'explique essentiellement par le rattrapage en 2022 des recettes CFA qui auraient dues être encaissées en 2021 (2 544 k€).

Les principaux postes de ressources pour 2023 sont les suivants :

Formations par l'apprentissage : 4 371 k€

Formation Continue : 1 661 k€

Droits d'inscription : 1 453 k€

Subventions collectivités territoriales : 1 720 k€

CVEC : 751 k€

Recettes liées à la cogénération : 700 k€

Taxe apprentissage : 426 k€

Autres subventions : 363 k€

A-2-1 -3) Recettes sur opérations pluriannuelles : 13 396 k€

Recettes sur opérations non fléchées : 5 030 k€

Recettes sur opérations fléchées : 8 367 k€

L'analyse des opérations pluriannuelles (dont les opérations liées aux recettes fléchées) sera développée en point C du rapport.

A-2 -2) Dépenses en comptabilité budgétaire

A-2 -2-1) Dépenses de personnel : 88 084 k€

Dépenses de personnel hors OPA : 85 845 k€

Dépenses de personnel sur OPA : 5 239 k€

Les dépenses de masse salariale augmentent de + 2 822 k€ par rapport au dernier budget rectificatif 2022, le tableau suivant présente en détail l'ensemble des facteurs d'évolution de la masse salariale :

Construction budgétaire 2023 - Budget initial

Masse salariale

Montants en crédits de paiement - CP

Catégorie	Prévision 2022 au BR2	85 262 269 €	
		Facteurs d'évolution BI 2023	
Mesures obligatoires	Rémunérations	GVT	650 000 €
	Rémunérations	LPR Revalo contrats doctoraux	30 000 €
	Rémunérations	Chaire de Professeurs juniors CPJ	110 000 €
	Rémunérations	Auto-financement contrats recherche	-130 000 €
	Rémunérations	Augm. INM 343->352 le 01/05/2022 - EAP2023	30 773 €
	Rémunérations	Augmentation valeur du point d'indice au 01/07/2022 (+3,5%) - EAP 2023	1 530 000 €
	Primes&indem	LPR refonte indemnitaire RIPEC 2023	367 500 €
	Primes&indem	LPR : Suppression PRES en 2022 (versement fév 2022 pour sept-dec 2021)	-253 410 €
	Primes&indem	Etudiants : augm SMIC - EAP 2023	5 000 €
	Prestations sociales	Variation prestations sociales (retrait prime inflation 2022)	-59 000 €
Mesures discrétionnaires	Rémunérations	Campagne d'emploi 2022 - EAP 2023	724 631 €
	Rémunérations	Campagne d'emploi 2023	524 633 €
	Rémunérations	Variation schema d'emplois	-110 000 €
	Rémunérations	Ajustement avant reprévision	-1 738 649 €
	Rémunérations	GVT contractuels : évolutions rémunérations selon ancienneté	100 000 €
	Primes&indem	Evolution indemnitaire BIATSS titulaires EAP 2023	314 467 €
	Primes&indem	Evolution indemnitaire BIATSS contractuels EAP 2023	276 300 €
	Primes&indem	Variation heures complémentaires	49 000 €
	Primes&indem	Variation primes et indemnités sur budgets composantes	64 673 €
Financements flechés	Rémunérations	Variation Contrats recherche	44 775 €
	Rémunérations	Variation Contrats flechés GBCP hors recherche (PIA ECND-Ecrit-Thélème-EUR-Etoile)	117 189 €
	Rémunérations	Variation Contrats financés autres (collectivités/etudiants, ERASMUS)	174 162 €
Total		2 822 044 €	2 822 044 €
Prévision dépenses MS 2023		88 084 313 €	

Les principaux facteurs d'évolution inscrits au budget initial sont les suivants :

- ✓ Dépenses correspondant à des mesures obligatoires (décisions externes) : + 2 281 k€.

Augmentation essentiellement liée à l'extension en année pleine de l'augmentation du point indice (+ 1 530 k€ en 2023 après une augmentation de + 1380 k€ en 2022).

Le Ministère compensera cette charge complémentaire en 2023 à hauteur de 2 169 k€ correspondant aux emplois de titulaires et contractuels sur plafond État et non établissement (245 emplois dont l'augmentation ne sera pas financée).

Par ailleurs, il est prévu une augmentation du GVT solde de + 650 k€.

- ✓ Dépenses discrétionnaires (décision établissement) : + 205 k€

Dans l'attente de dotations complémentaires de l'État et de nouvelles ressources propres, les mesures discrétionnaires ont été inscrites partiellement, à hauteur de 205 k€, et seront abondées lors des BR à venir.

- ✓ Financements fléchés
 - Augmentation de 337 k€ portant essentiellement sur des opérations financées hors recherche.

A-2 -2-2) Dépenses de fonctionnement globalisées (hors OPA) : 10 410 k€

L'augmentation de 1 204 k€ des dépenses de fonctionnement par rapport au BR2-2022 est à relativiser.

La hausse des énergies, pour 2023, fait apparaître toutes choses égales par ailleurs une hausse de 109 % du poste énergie qui passe de 1 802 k€ à 3 766 k€ (+ 1 964 k€) non compensée au BI par la SCSP. Un 1^{er} soutien de 538 k€ interviendra en fin de gestion 2022. Un second versement interviendra au cours de la gestion 2023 qui prendra en compte, les surcouts énergétiques effectivement constatés, des projections actualisées et du poids des dépenses d'énergie dans les dépenses de fonctionnement.

Les demandes des composantes et services pour les dépenses de fonctionnement globalisées (excédant le niveau prévisionnel de leurs ressources (quote part de SCSP et ressources propres) ont été retraitées. Les demandes seront réexaminées à l'occasion des différents budgets rectificatifs en fonction des nouvelles ressources dégagées.

A-2 -2-2) Dépenses d'investissement globalisées : 2 000 k€

Les demandes des composantes et services pour des investissements non financées dans le cadre de conventions particulières ou prévues sur des ressources non encore encaissées ont été retraitées.

Les principaux investissements inscrits au BI 2023 sont les suivants :

Équipements de recherche et/ou pédagogiques financés par les collectivités locales sarthoises : 792 k€

Équipements financés par les collectivités locales mayennaises : 86 k€

Sécurisation salle serveur LMAC et onduleur : 55 k€

Équipements dédiés à la chaire neutralité carbone : 140 k€ financés via le DSG 2022

Enveloppe recherche des composantes : 129 k€

IUT du Mans : 267 k€ de matériels (chromatographe, découpe plasma et nanoindenteur) financés partiellement par une convention de reversement de fonds OPCO pour 184 k€.

IUT du Mans : 315 k€ correspondant à des mobiliers, informatiques et équipements des départements d'enseignement

A-2-2 -3) Dépenses sur opérations pluriannuelles (hors personnel) : 11 045 k€

Dépenses de fonctionnement : 3 748 k€

Dépenses d'investissement : 7 298 k€

L'analyse des opérations pluriannuelles (dont les opérations liées aux recettes fléchées) seront développées en point C du rapport.

A-3) Les recettes par origine et les dépenses par destination (tableau 3 pour information)

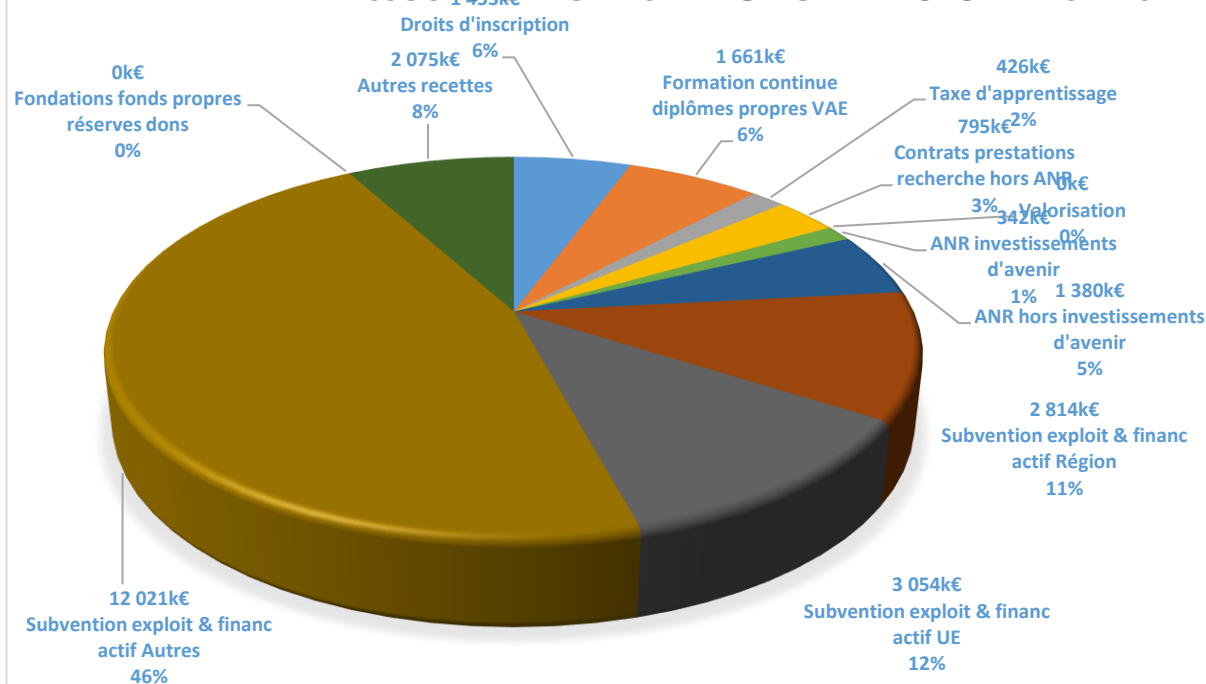
A-3-1) Les recettes par origine

La SCSP est de 80 346 k€ après BR2 et représente 76 % des recettes encaissables de l'université.

Les ressources propres encaissées par fonds sont soit globalisées, soit fléchées, elles s'élèvent à 26 020 k€ en baisse de 4% par rapport au BR2-2022.

	2022 après BRs	Prév. Exec 2022	2023 après BRs
Subvention pour charges service public	79 249k€	79 787k€	80 346k€
Subvention pour charges service public	79 249k€	79 787k€	80 346k€
Ressources propres	27 033k€	27 033k€	26 020k€
Droits d'inscription	1 493k€	1 493k€	1 453k€
Formation continue diplômes propres VAE	1 653k€	1 653k€	1 661k€
Taxe d'apprentissage	480k€	480k€	426k€
Contrats prestations recherche hors ANR	961k€	961k€	795k€
Valorisation	0k€	0k€	0k€
ANR investissements d'avenir	684k€	684k€	342k€
ANR hors investissements d'avenir	2 178k€	2 178k€	1 380k€
Subvention exploit & financ actif Région	2 468k€	2 468k€	2 814k€
Subvention exploit & financ actif UE	1 398k€	1 398k€	3 054k€
Subvention exploit & financ actif Autres	14 182k€	14 182k€	12 021k€
Fondations fonds propres réserves dons	0k€	0k€	0k€
Autres recettes	1 536k€	1 536k€	2 075k€
Total général	106 282k€	106 819k€	106 366k€

RESSOURCES PROPRES PAR ORIGINE - 2023 APRÈS BRs

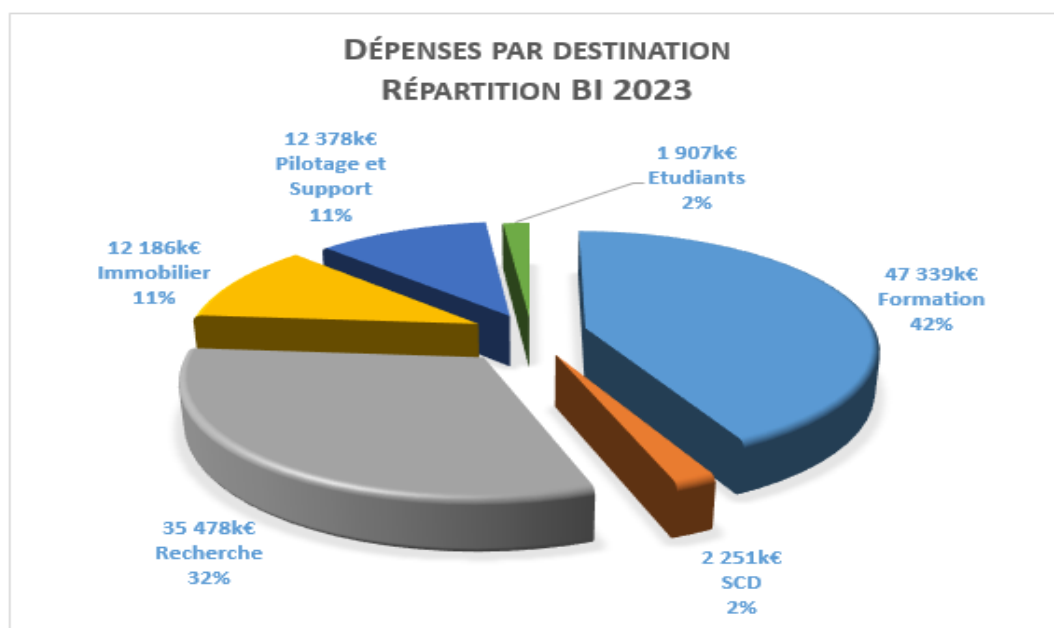


A-3-2) Les dépenses par destination

Le budget de l'université permet de retracer les consommations de crédits selon la finalité de la dépense.

	Exec 2021		2022 après BRs		Prév. Exec 2022		BI 2023	
Formation	42 084k€	44,4%	47 983k€	44,2%	47 983k€	44,2%	47 339k€	42,4%
D101	31 437k€	33,2%	37 116k€	34,2%	37 116k€	34,2%	36 634k€	32,8%
D102	10 445k€	11,0%	10 587k€	9,7%	10 587k€	9,8%	10 491k€	9,4%
D103	202k€	0,2%	281k€	0,3%	281k€	0,3%	214k€	0,2%
SCD	2 260k€	2,4%	2 334k€	2,1%	2 334k€	2,2%	2 251k€	2,0%
D105	2 260k€	2,4%	2 334k€	2,1%	2 334k€	2,2%	2 251k€	2,0%
Recherche	28 240k€	29,8%	32 596k€	30,0%	32 596k€	30,0%	35 478k€	31,8%
D106	2 079k€	2,2%	2 261k€	2,1%	2 261k€	2,1%	2 358k€	2,1%
D107	3 963k€	4,2%	4 744k€	4,4%	4 744k€	4,4%	5 542k€	5,0%
D108	10 786k€	11,4%	13 914k€	12,8%	13 914k€	12,8%	15 138k€	13,6%
D109	0k€	0,0%	0k€	0,0%	0k€	0,0%	0k€	0,0%
D110	600k€	0,6%	660k€	0,6%	660k€	0,6%	750k€	0,7%
D111	9 629k€	10,2%	10 150k€	9,3%	10 150k€	9,4%	10 720k€	9,6%
D112	1 030k€	1,1%	668k€	0,6%	668k€	0,6%	828k€	0,7%
D113	153k€	0,2%	198k€	0,2%	198k€	0,2%	142k€	0,1%
Immobilier	7 969k€	8,4%	10 512k€	9,7%	10 512k€	9,7%	12 186k€	10,9%
D114	7 969k€	8,4%	10 512k€	9,7%	10 512k€	9,7%	12 186k€	10,9%
Pilotage et Support	12 379k€	13,1%	13 194k€	12,2%	13 101k€	12,1%	12 378k€	11,1%
D115	12 379k€	13,1%	13 194k€	12,2%	13 101k€	12,1%	12 378k€	11,1%
Etudiants	1 889k€	2,0%	1 972k€	1,8%	1 972k€	1,8%	1 907k€	1,7%
D201	35k€	0,0%	70k€	0,1%	70k€	0,1%	0k€	0,0%
D202	151k€	0,2%	143k€	0,1%	143k€	0,1%	135k€	0,1%
D203	1 703k€	1,8%	1 759k€	1,6%	1 759k€	1,6%	1 772k€	1,6%
Total général	94 820k€		108 591k€		108 498k€		111 540k€	

Les dépenses 2023 exprimées en CP sont réparties comme suit :



B) EQUILIBRE FINANCIER

B-1) Équilibre financier (tableau 4 pour vote)

Le tableau d'équilibre financier est l'outil d'appréciation de l'équilibre du budget. Ce tableau met en évidence les besoins et les moyens de couverture mobilisables pour toutes les opérations ayant un impact sur la trésorerie qu'il s'agisse d'opérations budgétaires ou non budgétaires (ex : opérations pour comptes de tiers)

Le solde budgétaire correspond à la différence entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiement (CP) de l'année, soit à la variation de trésorerie générées par les opérations budgétaires.

Le solde budgétaire est déficitaire au BI 2023 de 5 174 k€.

Il se décompose comme suit :

- Solde des opérations globalisées hors OPA : - 2 409 k€
- Solde des OPA : - 2 764 k€

La variation de trésorerie négative issue du report du solde budgétaire d'un montant de – 5 174 k€ est majorée par un prélèvement de 767 k€ sur les opérations au nom et pour compte de tiers et sur comptes de tiers entraînant au final une baisse globale prévisionnelle de la trésorerie de l'université de 5 941 k€ en 2022.

Le niveau final de la trésorerie prévu pour 2023 serait donc de 9 655 k€ (14 965 k€ après BR2-2022).

B-2) Opérations pour et sur compte de tiers (tableau 5 pour information)

Les opérations pour compte de tiers (OPCT) s'élèvent à 2 037 k€ en décaissement et 1 219 k€ en encaissement. L'écart de 817 k€ entre encaissements et décaissements en 2023 provient des contrats ERASMUS+ dont les encaissements ont été majoritairement réalisés sur les années antérieures.

Les opérations sur compte de tiers (TVA) présentent des décaissements d'un montant de 484 k€ et des encaissements à hauteur de 534k€.

C) ANALYSE DE LA SOUTENABILITE

C-1) Situation patrimoniale (tableau 6 pour vote)

Le tableau 6 présente la situation patrimoniale et apporte une lecture complémentaire de la comptabilité budgétaire puisqu'il met en exergue les données budgétaires en droits constatés et tient compte du principe de rattachement des charges et des produits à l'exercice comptable.

Au BI, le total des produits de l'exercice est prévu pour un montant de 106 473 k€. Ils sont en augmentation de 1,3 % (+ 1 368 k€) par rapport au BR2-2022.

D'un montant de 80 346 k€, la SCSP augmente de + 1 077 k€ par rapport au BR2-2022 (+ 1,4%).

Les autres produits prévus à la fin de l'exercice 2023 pour un montant de 26 167 k€ sont en augmentation de 311 k€ (+1,2%) par rapport au BR2-2022.

Parmi les ressources propres décaissables hors OPA on note :

Formations par l'apprentissage : 4 823 k€ (3 557 k€ au BR2)

Formation Continue : 1 661 k€ (1 649 k€ au BR2)

Droits d'inscription : 1 453 k€ (1 486 k€ au BR2)

Subventions collectivités territoriales : 734 k€ (773 k€ au BR2)

Recettes liées à la cogénération : 700 k€ (819 k€ au BR2)

Taxe apprentissage : 426 k€ (456 k€ au BR2)

CVEC : 751 k€

Le total des charges de l'exercice est prévu pour un montant de 109 072 k€. Elles sont en augmentation de 1,7 % (+ 1 775 k€) par rapport au BR2.

D'un montant de 86 836 k€, les dépenses de personnel augmentent de 2 620 k€ (+3%) par rapport au BR2-2022. Pour rappel le périmètre des charges de personnel du compte de résultat est différent de celui des autorisations budgétaires, le compte 633 « impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations » étant considéré en comptabilité générale comme du fonctionnement.

Le taux de soutenabilité de la masse salariale (charges de personnel / produits encaissables) est de 86 % alors qu'il était de 85% après BR2 (pour rappel le seuil prudentiel est fixé à 82 %).

Les autres charges décaissables prévues pour un montant de 15 235 k€ sont en baisse de 5,3 % (- 845 k€) par rapport au BR2.

CHARGES	MONTANT BUDGET 2022	MONTANT PREV. EXECUT.	BUDGET INITIAL 2023
Masse salariale	84 217k€	84 217k€	86 837k€
Fonctionnement	16 079k€	16 079k€	15 235k€
Dotations Amort. Prov.	7 000k€	7 000k€	7 000k€
TOTAL	107 297k€	107 297k€	109 072k€
PRODUITS	MONTANT BUDGET 2022	MONTANT PREV. EXECUT.	BUDGET INITIAL 2023
Subventions de l'Etat	79 767k€	80 304k€	81 339k€
Fiscalité affectée	536k€	536k€	752k€
Autres subventions	8 235k€	8 235k€	8 034k€
Autres produits	11 067k€	11 067k€	10 849k€
QP Subventions d'invest.	5 500k€	5 500k€	5 500k€
TOTAL	105 105k€	105 643k€	106 473k€
RESULTAT	-2 192k€	-1 654k€	-2 598k€

Le résultat prévisionnel est donc prévu en perte de – 2 598 k€ en fin d'exercice (– 2 192 k€ au BR2- 2022).

Les dépenses de personnel d'un montant de 86 837€ prennent en compte l'augmentation de 3,5% du point d'indice, soit 2 910 k€ en année pleine compensée partiellement par l'État.

Les dépenses de fonctionnement (hors dotations aux amortissements) d'un montant de 15 235 k€ tiennent compte de l'augmentation des fluides en 2023 de +1 964 k€, dépenses supplémentaires non compensées.

Ce résultat déficitaire de – 2 598 k€ ne permet pas de dégager une capacité d'autofinancement et conduit au contraire à prévoir une insuffisance d'autofinancement de – 1 098 k€.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	MONTANT BUDGET 2022	MONTANT PREV. EXECUT.	BUDGET INITIAL 2023
RESULTAT	-2 192k€	-1 654k€	-2 598k€
Dotations Amort. Prov.	7 000k€	7 000k€	7 000k€
- Reprises Amort. Prov.			
+ VNC éléments cédés			
- Produits de cession			
QP Subventions d'invest.	-5 500k€	-5 500k€	-5 500k€
CAF ou IAF*	-692k€	-154k€	-1 098k€

Les dépenses d'investissement prévues pour un montant de 9 316 k€ au BI, financées seulement à hauteur de 8 132 k€ en 2023 et non couvertes par une CAF nécessitent un prélèvement sur le fonds de roulement (FDR) de l'université d'un montant de 2 283 k€.

TABEAU DE FINANCEMENT	MONTANT BUDGET 2022	MONTANT PREV. EXECUT.	BUDGET INITIAL 2023
Capacité d'AutoFinancement			
Subventions d'investissement	7 052k€	6 994k€	7 948k€
Autres ressources	50k€	50k€	184k€
TOTAL DES RESSOURCES	7 102k€	7 044k€	8 132k€
Insuffisance d'AutoFinancement	-692k€	-154k€	-1 098k€
Dépenses d'investissement	8 175k€	8 117k€	9 316k€
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-1 764k€	-1 227k€	-2 283k€
VARIATION DE LA TRESORERIE	-1 874k€	-1 243k€	-5 941k€

Le niveau du FDR à la fin de l'exercice serait donc de 10 708 k€ contre 12 453 k€ au BR2.

Le FDR est estimé à 37,8 jours contre 44,7 jours au BR2 (seuil critique :15 jours).

C-2) Plan de trésorerie (tableau 7 pour information)

Le solde final de la trésorerie s'élève à 9 655 k€ soit une diminution de 5 941 k€ par rapport au BR2.

La trésorerie en nombre de jours décaissables passe à 34,1 jours contre 53,7 jours prévus au BR2 (seuil critique :20 jours).

C-3) Opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8 pour information)

Les opérations suivies en recettes fléchées correspondent à 3 critères cumulatifs :

- Montant supérieur à 500 k€.
- Pluri annualité,
- Décalage temporel de trésorerie

Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	EXECUTION 2022	BUDGET INITIAL 2023
Recettes fléchées (b)	4 363k€	8 367k€
Financements de l'État fléchés	1 374k€	1 347k€
Autres financements publics fléchés	2 860k€	7 019k€
Recettes propres fléchées	130k€	
Dépenses sur recettes fléchées (c)	5 973k€	9 112k€
Personnel	1 763k€	1 725k€
AE=CP	1 763k€	1 725k€
Fonctionnement et intervention	766k€	884k€
AE	850k€	859k€
CP	766k€	884k€
Investissement	3 443k€	6 502k€
AE	3 131k€	5 155k€
CP	3 443k€	6 502k€
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-1 609k€	-745k€

En 2022, les opérations CPER équipements de recherche ALMAT (projet visant à préciser les mécanismes à l'œuvre au cours de la dégradation de plastiques dans des milieux aquatiques) et ACOUPHEN 3C (problématique scientifique de la caractérisation et du contrôle des champs dans le domaine de l'acoustique et de ses nombreuses applications) avaient été programmées avec les ressources connues à savoir le financement de l'État.

Sur le budget initial 2023, la programmation des dépenses et recettes est faite sur la durée du CPER car l'ensemble des financeurs se sont répartis sur la durée les financements qui seront apportés.

Le coût total de ces CPER est respectivement pour le CPER ALMAT de 4 300 k€, et le CPER ACOUPHEN 3C de 2 300 k€.

Il est à noter que le financement du CPER ACOUPHEN 3C n'est toujours pas finalisé avec un manque de ressources de 300 k€. A ce jour, l'établissement s'est engagé à auto financer cette somme, si aucune solution n'est trouvée avec l'ensemble des co-financeurs.

Le PIA IAGS a obtenu un financement complémentaire de Le Mans métropole pour 150 k€.

Les recettes de financement de l'État fléchées prévues pour 2023 correspondent :

- CPER ALMAT et Fil inov pour 207 k€
- Plan de résilience Biomasse 752 k€ (cout de l'opération 986 k€)
- Encaissement sur le PIA Ecnd suite à la production d'un état des dépenses intermédiaires de 387 k€

Les recettes sur financement publics fléchées prévues correspondent aux opérations ci-dessous :

- ✓ LMAC Région solde à percevoir pour 823 k€
- ✓ Encaissement FEDER sur les deux CPER transducteurs et ECND pour 1 908 k €
- ✓ Contrat européen CIRRXS encaissement intermédiaire pour 310 k€
- ✓ L'acompte du PIA THELEM des années 2022 et 2023 pour 1 030 k€
- ✓ Acomptes annuels sur les différents PIA

Des crédits de paiement sont programmés pour 9 111 k€ dont 6 502 k€ en investissement (71 % des CP)

État loi ORE installations sportives : 1 681 k€

CPER ALMAT : 2 355 k€ des crédits paiements issus d'AE 2022 pour 125 k€ et l'achat de différents équipements prévus pour l'année 2023.

CPER IUT Le Mans : 750 k€

Plan résilience BIOMASSE : 872 k€

PIA Ecnd 273 k€ pour la réalisation de plateaux techniques industriels

C-4) Opérations pluriannuelles (tableau 9 pour vote et tableau 10 pour information)

Le tableau des opérations pluriannuelles inclut les opérations fléchées

Il n'y pas de nouvelles opérations pluri annuelles significatives hors opérations fléchées. Les laboratoires de l'université ont obtenu peu de projets nouveaux dans le cadre de l'appel à projet ANR 2022. Le montant du préciput sera donc impacté.

OPERATIONS	Recettes/dépenses	EXECUTION 2022	BUDGET INITIAL 2023
PPI	Recettes encaissées	1 913k€	752k€
	Crédits paiement	3 989k€	2 554k€
	Solde budgétaire	-2 076k€	-1 801k€
Contrats de recherche	Recettes encaissées	6 435k€	8 964k€
	Crédits paiement	7 649k€	9 579k€
	Solde budgétaire	-1 213k€	-615k€
Contrats d'enseignement	Recettes encaissées	2 986k€	3 680k€
	Crédits paiement	3 125k€	4 152k€
	Solde budgétaire	-138k€	-472k€
TOTAL	Recettes encaissées	11 335k€	13 396k€
	Crédits paiement	14 762k€	16 285k€
	SOLDE BUDGÉTAIRE	-3 428k€	-2 888k€

REPARTITION	DEPENSES			Total DEPENSES	RECETTES			Total RECETTES
	Fonctionnement et intervention	Investissement	Personnel	Crédits de paiement	Recettes Autres financements	Recettes Autres financements publics	Recettes Financements de l'Etat	Recettes encaissées
Plan pluri annuel d'investissement		2 554k€		2 554k€			752k€	752k€
Contrats de recherche	2 841k€	3 275k€	3 463k€	9 579k€	1 095k€	7 391k€	479k€	8 964k€
Contrats d'enseignement	907k€	1 469k€	1 776k€	4 152k€	6k€	3 287k€	388k€	3 680k€
Total général	3 748k€	7 298k€	5 239k€	16 285k€	1 100k€	10 677k€	1 619k€	13 396k€

SYNTHESE GLOBALE DU BUDGET PRINCIPAL ET RATIOS D'ANALYSE

	MONTANT BUDGET 2022	MONTANT PREV. EXECUT.	BUDGET INITIAL 2023
SYNTHESE	2022	2022	
Solde budgétaire	-2 309k€	-1 678k€	-5 174k€
Résultat de fonctionnement	-2 192k€	-1 654k€	-2 598k€
Capacité d'Auto Financement	-692k€	-154k€	-1 098k€
Fonds de roulement	12 453k€	12 991k€	10 708k€
Variation du fonds de roulement	-1 764k€	-1 227k€	-2 283k€
Trésorerie	14 965k€	15 596k€	9 655k€
Variation de trésorerie	-1 874k€	-1 243k€	-5 941k€

Indicateurs d'analyse budgétaire		BI 2022	BR2 2022	BI 2023
Masse salariale	Dépenses de personnel (Tab2)	82 826k€	85 262k€	88 084k€
	Poids des dépenses de personnel / dépenses totales hors investissements	87,9%	84,9%	86,2%
Dépenses	Niveau des restes à payer (RAP) (tableau de synthèse budgétaire et comptable)	5 018k€	4 013k€	2 058k€
	Poids relatifs des RAP (RAP/Total des CP hors personnel)	26,0%	17,2%	8,8%
Recettes	Recettes propres	8 465k€	12 301k€	10 556k€
	Poids des recettes propres /recettes totales	8,5%	11,6%	9,9%

Ratios d'analyse financière		Modalité de calcul	BI 2022	BR2 2022	BI 2023	seuil critique	seuil de vigilance
Equilibre financier	Résultat de l'activité	Résultat net comptable/ Produits encaissables	-1,9%	-2,2%	-2,6%	<0%	
	Trésorerie en nb jours dépenses décaissables	(Trésorerie/Charges décaissables)*360	52,0 j.	53,7 j.	34,1 j.	<20 j	25<>30 j
Autonomie financière	Poids des ressources propres	Produits encaissables hors SCSP /Produits encaissables	17,9%	20,4%	20,4%	<13%	15%
Investissement	Fonds de roulement en nb de jours dépenses décaissables	(Fonds de roulement /Charges décaissables)*360	36,0 j.	44,7 j.	37,8 j.	15 j	
	Marge de manœuvre dégagée annuellement	CAF/Produits encaissables	-0,3%	-0,7%	-1,1%	<0,5%	0,5<> 1%
	Autofinancement des investissements	CAF /Dépenses investissement	-3,6%	-8,5%	-11,8%	<20%	30%
Emplois et masse salariale	Poids de la masse salariale	Charges de personnel/Produits encaissables	87,2%	84,6%	86,0%	83,0%	82%

BUDGET ANNEXE DE L'UNIVERSITE

A compter de 2023, un budget annexe est créé pour la gestion du techno campus acoustique et matière (TCAM).

Le Technocampus Acoustique et Matière rassemblera des équipements de pointe au service de l'innovation de la filière acoustique et matériaux. Il constituera le chaînon manquant entre les laboratoires de recherche et les industriels.

L'Université du Mans mettra en place des collaborations de recherche et des prestations, avec facturation auprès de partenaires publics et privés dans le cadre de travaux menés grâce aux moyens regroupés au sein du TCAM. Afin d'affirmer et conforter son modèle économique, celui-ci sera donc géré dès 2023 sous forme d'un budget annexe de l'université (article R719-56 du code de l'éducation).

Il sera en partie opéré par le CTTM.

Autorisations d'emplois (tableau 1 pour vote) : Néant

Autorisations budgétaires (tableau 2 pour vote) : solde budgétaire à l'équilibre pour 172 k€

AE et CP d'un montant de 172 k€ décomposés comme suit :

- ✓ Fonctionnement : 150 k€ pour la location des 3 halles du TCAM
- ✓ Investissement : 27 k€ pour des travaux de raccordement de la fibre sécurisée

Recettes : 172 k€ provenant de collaborations de recherche et de prestations de service

Ces recettes proviennent de l'utilisation des différents équipements de l'université (banc aéroacoustique, robot 3 DVB, Tomographe...) mis à disposition de partenaires publics et privés dans des collaborations de recherche et prestations de services.

Dépenses			Recettes	
	Budget initial (a)		Budget initial (d)	
	AE	CP	Montants	
Personnel			172k€	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>				Subvention pour charges de service public
				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	150k€	150k€		Autres financements publics
			172k€	Recettes propres
				Recettes fléchées **
				Financements de l'Etat fléchés
Investissement	22k€	22k€		Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	172k€	172k€	172k€	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		-	-	Solde budgétaire (déficit)

Dépenses par destination et recettes par origine (tableau 3 pour information)

Les dépenses budgétaires sont inscrites uniquement sur la destination 108 : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur.

Les recettes par origine correspondent à des contrats et prestations de service.

Analyse de la situation patrimoniale (tableau 6 pour vote)

CHARGES	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget initial N
Personnel		Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	150 000	Autres subventions	
		Autres produits	172 000
TOTAL DES CHARGES (1)	150 000	TOTAL DES PRODUITS (2)	172 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	22 000	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	172 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	172 000

Compte de résultat : résultat en bénéfice de 22 k€ à l'issue de l'exercice

- ✓ Charges : 150 k€ pour la location des 3 halles du TCAM
- ✓ Produits : 172 k€ pour les contrats et prestations de service

CAF : 23,6 k€

	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	22 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 650
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	23 650

EMPLOIS	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	23 650
Investissements	22 000	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	22 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	23 650
Augmentation du FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	1 650	Diminution du FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-

Augmentation du FDR : 1,65 k€

Pour le Président

Le Vice-président du conseil d'administration

Vincent Barré